

COMPTÉ-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1871

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF
EN MAI 1872



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1872

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1871

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF

EN MAI 1872



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1872





COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1871

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte rendu de sa gestion pendant l'année 1871.

Etat Civil

DE LA VILLE DE GENÈVE.

Mariages.

Genevois et Genevoises,	68	soit 7 de plus qu'en 1870.
Genevois et Etrangères,	72	» 1 de moins »
Etrangers et Genevoises,	55	» 4 de plus »
Etrangers et Etrangères,	170	» 43 de plus »

Total: 365 Mariages.

Soit, en tout, 55 mariages de plus qu'en l'année 1870.

Mariages de citoyens Genevois célébrés à l'étranger
et transcrits à Genève: 18, soit 3 de plus qu'en 1870.

Divorces.

7 soit 1 de plus qu'en 1870.

Rectification ou changement de nom.

0 soit un de moins qu'en 1870.

Naissances.

Légitimes :

Sexe masculin,	427	soit 19 de moins qu'en 1870.
» féminin,	404	» 85 »

Illégitimes :

Sexe masculin,	100	soit 11 de plus qu'en 1870.
» féminin,	85	» 18 »

Total: 1,014

Soit 75 de moins qu'en 1870.

Récapitulation.

Genevois,	314	soit 56 de moins qu'en 1870.
Suisses,	265	» 3 de plus »
Etrangers	435	» 22 de moins »

Total. 1,014

Naissances à l'étranger, transcrits à Genève... 97
soit 9 de plus qu'en 1870

Décès

Sexe masculin,	552	soit 70 de plus qu'en 1870.
» féminin,	554	» 121 »

A Reporter: 1086

Report: 4086

Morts-nés légitimes :

Sexe masculin,	20	soit	5	de plus qu'en 1870.
» féminins,	22	»	4	»

Morts-nés illégitimes :

Sexe masculin,	11	soit	5	de plus qu'en 1870.
» féminin.	5	»	1	»

Total: 1144

Soit 204 de plus qu'en 1870.

Décès à l'étranger de citoyens Genevois transcrits à Genève, 27 soit 15 de plus qu'en 1870.

Service des Convois funèbres.

Pendant l'année 1871, le Bureau des pompes funèbres a organisé 1,112 convois d'enterrements.

Ces convois se répartissent comme suit:

Pour adultes :

1 ^{re} classe.	2 ^{me} .	3 ^{me}	4 ^{me} .	5 ^{m^e} .	5(B)	6 ^{me} .
9	44	49	120	290	36	75

De plus :

7 Convois d'israélites.

6 » de sociétés.

98 » pour l'Hospice Général, à prix réduit.

200 » d'enfants de moins d'un an.

128 » » de 1 à 15 ans.

52 » gratuits.

Il a été créé dans le courant du mois d'août deux nouveaux tarifs pour les enterrements dont un, 5^{me} classe B pour

adultes et un de 3^{me} classe pour enfants de 1 à 13 ans.

Dans le même mois, deux porteurs ont été renvoyés du corps des porteurs, ce sont MM. Gay, porteur de 1^{re} classe et Lambert, porteur de seconde classe.

Peu de jours après 10 porteurs ont donné leur démission, ce sont MM. Servet, Chouet, Dupuis, Jean Gaillard porteurs de 1^{er} classe et, Cartier, Overnay, Laëdermann, Dubois, Compagnon, Jean Gay, porteurs de 2^{de} classe.

Ils ont été remplacés par MM. Despraz, Marchand, Gros, nommés porteurs de 1^{re} classe, et Allenspach père Maire, Mussard, Delessert, Linker, Primborgne, Guerchet, Allenspach fils, et Gugolz nommés porteurs de 2^{de} classe.

L'Hospice Général, a demandé au Conseil Administratif s'il voulait se charger de faire les enterrements des personnes décédées à la charge de l'Hospice et cela, moyennant une réduction de prix sur les tarifs ordinaire. Cette demande lui a été accordée, et les prix convenus ont été les suivants — Pour les adultes 15 fr. pour les enfants de 1 à 13 ans, 10 fr. pour les enfants de moins d'un an, 5 fr. Ce service a commencé en mars 1871.

Cimetières.

Il y a eu dans le cimetière de Painpalais (protestant) pendant l'année 1871.

851 enterrements d'adultes.

586 » d'enfants de 0 à 13 ans.

Total. 1,247

(Le 6^{me} tour du cimetière Protestant a commencé le 10 décembre 1871).

Il a été accordé 54 nouvelles concessions de tombes et 20 ont été renouvelées.

Il y a eu dans le cimetière du Lazaret pendant 1871 :

475 enterrements d'adultes.

247 » d'enfants de 0 à 15 ans.

Total : 722

Il a été accordé 12 concessions de tombes au Lazaret pendant l'année 1871 — Aucune n'a été renouvelée.

Octroi.

Pendant l'année 1871, quelques avancements ont été faits dans le personnel de l'Octroi.

Ont été nommés :

M. Reymann J.-F., aide sous-receveur, aux fonctions de sous-receveur.

Journier F., sous-brigadier, aux fonctions d'aide sous-receveur.

Fulliquet Ant. appointé, aux fonctions de sous-brigadier.

Chappel Eug., *Galabon Jules*, et *Treboux Sam.*, veilleurs, aux fonctions de visiteurs.

Sur la demande du Conseil Administratif, le Conseil d'Etat a pris un arrêté relatif à l'introduction de la viande dépecée dans la ville. Cet arrêté qui a supprimé une formalité gênante et une grande perte de temps pour le con-

tribuable, a été très-bien accueilli par le commerce de la boucherie.

Jusqu'à cette année, les propriétaires genevois dans l'ancienne zone sarde et dans le pays de Gex, qui voulaient jouir du petit droit pour l'introduction de leurs vins dans la ville, faisaient avant la vendange une déclaration approximative de leur récolte. Ce mode de faire, qui présentait de grands inconvénients a été supprimé et remplacé :

1° Par une déclaration préalable que le propriétaire fait parvenir à l'Administration, indiquant son intention d'entrer ses vins en ville.

2° Par une seconde déclaration, faite après la vendange indiquant exactement les quantités récoltées.

Nous avons déjà pu apprécier cette année les bons résultats de cette manière de faire.

Le produit brut de l'Octroi est en	
1871 de.....	Fr. 620,565,52
Il était en 1870 de.....	» 548,801,24
	<hr/>
Différence en plus pour 1871	» 71,564,28

Les recettes se décomposent ainsi :

Boissons et liquides.

3,407,146	pots vin du canton.
169,672	» des autres cantons de la Suisse.
204,502	» des propriétaires genevois de la zone sarde.
18,014	» id. id. du pays de Gex.
<hr/>	
3,799,334	pots. <i>A reporter.</i>

3,799,554	pots produisant . . .	<i>Report.</i>	Fr. 152,982 28
4,236,916	» Vins étrangers	»	207,656 04
255,902	» Dif. sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif.	»	5,582 90
29,794	» Vins de liqueurs	»	3,656 42
422	» Dif. sur les dits sortis de l'Entrepôt fictif.	»	36 75
61,520	Bouteilles de vin	»	7,582 40
77,527	pots de vinaigre	»	2,715 15
504	» Lies de vin à 5 fr. 50 le muid = 100 pots.	»	17 64
1,975	» » 1 fr. 50	»	29 64
877,955	» Bière	»	48,738 48
8,218	Bouteilles de bière	»	410 90
17,676	pots de cidre	»	550 28
1,205,861	Degrés d'alcool, (esprit, eau-de-vie, etc.)	»	36,115 85
37,680	pots de liqueurs (absinthe et liqueurs douces)	»	8,587 75
10,950	Bouteilles » »	»	2 186
Total du chapitre.			Fr. 454,408 40

La population urbaine étant de 47,500 habitants, la consommation en vins s'est élevée en 1869 à 155 pots féd. p. tête.

en 1870 à 145 » »

en 1871 à 171 » »

(100 pots fédéraux = 150 litres.)

Comestibles.

liv. de viande	soit	du poids moyen de	Fr.
5,525,920	»	5,999 bœufs, » 1,531 liv.	42,591 56
1,487,720	»	1,471 vaches, » 1,011 »	8,926 52
2,829,500	»	18,862 veaux, » 150 »	55 857 80
1,025,200	»	25,580 moutons, » 40 »	15,548
1,205,662	»	5,558 $\frac{1}{2}$ porcs, » 225 »	17,415 25
2,840	»	71 chèvres, » 40 »	55 40
4,504	»	de porc, fraîche	180 16
495,568	»	dépecée	9,911 56
157,450	»	salée	7,871 50
<hr/>			
12,550,144 liv.		Total du chapitre.	Fr. 158,117 25

La consommation de la viande était en :

1869	de	502 livres	par tête d'habitant
1870	de	252 $\frac{1}{2}$ »	»
elle est en 1871	de	265 $\frac{3}{4}$ »	»
100 livres = 50 kilogrammes.)			

Fourrages.

62,122 $\frac{1}{2}$	quintaux de foin.....	Fr.	6,212 25
4,609	bottes de paille.....		184 56
14,951 $\frac{1}{2}$	quintaux de paille.....		1,495 15
20,050 $\frac{1}{2}$	» d'avoine.....		4,411 82

Total du Chapitre. Fr. 12,501 58

(Le quintal de 100 livres = 50 kilog.)

Combustibles.

9,691 $\frac{15}{24}$	moules de bois.....	Fr.	14,546 26
1,610	chars de bois à 1 cheval..		724 50
221	» à 2 chevaux.		198 90

Total du chapitre. Fr. 15,469 66

EXPÉDITIONS.

10	Carnets d'Entrepôts.....	Fr.	25
81	Duplicatas de transit.....		8 10
3,555	Déclarations d'Entrée et Sortie d'Entrepôt.....		55 55
	Total du chapitre.	Fr.	<u>68 65</u>

RÉCAPITULATION.

	1870.	1871.	En plus 1871.	En moins 1871.
Boissons	Fr. 584,947 16	454,408 40	69,461 24	
Comestibles	155,460 14	158,117 25	2,657 09	
Fourrages	12,055 82	12,501 58	267 76	
Combustibles	16,072 92	15,469 66		605 26
Expéditions	287 20	68 65		218 55
			<hr/>	<hr/>
	Fr. 548,801 24	620,565 52	72,586 09	821 81
Recette de 1870.....	548,801 24		821 81	
			<hr/>	<hr/>
En plus 1871.....		71,564 28	71,564 28	

Les recettes se répartissent comme suit entre les Bureaux :

Bureaux de Rive.....	Fr. 118,958 12
Gare.....	101,512 66
Cornavin.....	79,077 66
Neuve.....	71,644 15
Lac.....	68,007 24
Contrôle.....	59,885 40
Délices.....	41,768 44
Entrepôt.....	54,648 09
Coulouvrière.....	19,712 55
Pâquis.....	17,478 51
Montbrillant.....	7,694 70
	<hr/>
	Fr. 620,565 52

Les Bureaux se classent ainsi par le nombre de leurs opérations :

Bureaux de Rive.....	50,280
Cornavin.....	24,464
Neuve.....	20,978
Gare.....	19,554
Lac.....	18,945
Coulouvrenière.....	15,508
Délices.....	12,081
Entrepôt.....	8,977
Pâquis.....	8,654
Montbrillant.....	6,091
	<hr/>
	Total: 165,350

Les contraventions relevées en 1871 sont au nombre de

109, soit 5 de moins qu'en 1870; 3 ont été déferées aux Tribunaux et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à 2,200 fr. 85 c, soit 180 fr. 50 c. de plus qu'en 1870.

Suivant la loi du 9 décembre 1842, les $\frac{2}{3}$ du produit soit Fr. 1,467 11

ont été payés aux Employés saissants.

Le $\frac{1}{3}$, soit 733 74
a été versé à l'Hospice général.

Somme égale. . . Fr. 2,200 85

Abattoir.

M. *Paume*, Jean Claude a été nommé Commis de l'Abattoir.

A partir du 16 janvier, le Tarif des droits d'abattage a été fixé comme suit :

Bœufs et vaches	Fr. 3
Porcs	1 50
Veaux	1
Moutons et chèvres	50

A la fin de l'année, le service du pesage qui jusque-là avait été en ferme, a été confié à un employé municipal.

M. *Fillion* Jules, a été nommé peseur juré.

Cette mesure qui assure une bonne marche à cette partie importante du service de l'Abattoir, ne coûtera aucun sacrifice aux finances de la Ville.

Le produit des droits d'abattage s'est élevé à la somme de 55,245 fr. 20 c.

Il a été perçu sur :

3,999 bœufs	produisant	Fr. 11,715 40
1,471 vaches	»	4,525 40
5,755 pores	»	8,565 40
18,869 veaux	»	18,287 25
25,545 moutons	»	12,520 50
71 chèvres	»	35 25
<hr/>		
55,710 têtes	produisant	Fr. 55,245 20

C'est 276 têtes de moins qu'en 1870.

La recette d'abattage se répartit comme suit entre les divers bureaux :

Rive	Fr. 25,541
Cornavin	20,234 50
Neuve	5,512 40
Délices	1,079 95
Pâquis	1,044 90
Montbrillant	982 55
Lac	610 95
Coulouvrenière	579 95
Gare	59
	<hr/>
	Fr. 55,245 20

Il a été abattu à l'Abattoir de la Ville :

3,996 bœufs.
1,459 vaches.
18,641 veaux.
24,880 moutons.
5,741 pores.
46 chèvres.

54,765 têtes soit 503 de moins qu'en 1870.

La différence qui existe entre les chiffres du bétail qui a acquitté les droits d'Octroi, celui qui a payé le droit d'abattage, et celui qui a été abattu provient :

1° De ce qu'une certaine quantité ne paient que le droit d'abattage et sont ressortis de la Ville.

2° De ce que plusieurs bouchers ayant des écuries en Ville y entretiennent du bétail sur lequel les droits sont acquittés.

Entrepôt réel de la rive droite.

Rien de particulier à signaler sur la marche de cet Etablissement. Dans le mois de juillet, ont été vendus aux enchères tous les colis qui y avaient plus d'une année de séjour. Le produit de la vente a été affecté au paiement de magasinages arriérés et le solde versé entre les mains de l'Etat.

Poids publics.

Les poids publics attachés aux bureaux d'Octroi ont produit :

Cornavin	Fr.	2,507 25
Rive		2 256 75
Neuve :		1,414 20
	Fr.	<u>5,958 20</u>
En 1870		<u>4,841 75</u>
Différence en plus pour 1871	Fr.	1,116 45

Parc aux moutons.

Le parc aux moutons dépendant du Bureau de Rive a produit 823 francs, soit 57 fr. 50 c. de moins qu'en 1870.

Travaux

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1871 sur 511 requêtes pour travaux particuliers se rapportant à 548 objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante d'après la nature des travaux.

Enseignes	249
Plaques, écussons	15
Cadres, vitrines	8
Coquilles, plats à barbe, etc.	14
Étalages	8
Tentes mobiles	52
Construction de bâtiments	54
Réparation de faces	54
Hangars, baraques	5
Fermetures de magasins	17
Fenêtres, portes, volets	15
Canaux, sacs, etc.	28
Traçons de caves	15
Trottoirs, marches, seuils	16
Murs, clôtures	9
Pissoirs, renvois d'eau	7
Avant toits, corniches	9
Réflecteurs, transparents, lanternes	8
Dépôts	7
Abat-jour	1
Sonnette	1
Bouteroues	1
Balcon	1
	} soit divers
	4

Bâtiments.

En dehors des travaux qui concernent plus spécialement les appartements locatifs confiés au régisseur, les dépenses faites sous cette rubrique ont porté sur les objets suivants.

1° L'achèvement du local approprié au service des manteaux funèbres dans le grenier à blé de Rive.

2° Quelques réparations dans l'appartement du Directeur de la Machine et le changement des fenêtres de ce bâtiment.

3° Quelques travaux de nettoyage et d'entretien à l'abattoir et plus particulièrement des changements de fournaux et de chaudières à la triperie et l'installation du gaz dans le local de la porcherie.

4° Un grand nombre de petites réparations dans les bâtiments destinés aux écoles de l'enfance, installation d'une bonne fontaine et de l'eau dans l'école de St-Antoine.

5° Les conduits qui amènent l'eau à la bibliothèque publique ont dû être remplacés, ils étaient absolument hors de service, et il n'était pas possible de reculer devant une dépense aussi urgente.

6° La sacristie de l'église St Germain a été reblanchie à la suite des réparations de l'année dernière.

7° A l'école d'horlogerie des stores, des pupitres et quelques travaux de blanchissement ont été faits pendant les vacances.

Bâtiments de l'enseignement supérieur.

Les travaux de ces bâtiments ont été à peu près achevés cette année et l'on a pu commencer dans le courant de décembre le déménagement des collections du Musée d'histoire naturelle, de façon à rendre libre une partie des meubles de l'ancien Musée qui doivent être employés dans certaines salles du nouveau. Les travaux ont porté sur le chauffage au moyen de calorifères qui ont été achevés et en partie essayés, sur les portiques, sur la gypserie, la peinture, la menuiserie, la serrurerie, les parquets, le cimentage, les marches, (toutes ces entreprises ont été réparties par voie d'adjudication entre autant d'entrepreneurs que possible), le mobilier, partie très considérable de la dépense, les prises et installation d'eau dans les bâtiments, non-seulement pour le service des employés et des laboratoires, mais aussi pour les bouches à incendie placées à tous les étages. Enfin les remblais et les arrangements extérieurs se poursuivent à frais communs entre le Département des Travaux publics et la Ville suivant un plan établi d'un commun accord.

Cultes et Instruction.

L'entretien ordinaire des bâtiments a été le même que l'année dernière ; les travaux principaux ont été la porte de la chapelle de Rohan, refaite à neuf, les toits du temple de St-Pierre, ainsi que les descentes d'eaux pluviales

dont l'entretien est toujours coûteux. Des tambours ont été placés aux portes nord de l'École du boulevard de Saint-Gervais et de celle de Rive; un grand nombre de bancs pour les écoles primaires ont été faits sur un modèle nouveau, adopté par la Commission qu'avait nommée le Département de l'Instruction publique. Enfin, les calorifères, tant dans les écoles que dans les temples ont été soigneusement entretenus.

Ecole du Grütli.

Les travaux de cette école ont marché d'une manière assez satisfaisante, mais le retard mis par les carrières d'Ostermündingen dans l'envoi des molasses ne nous a pas permis d'achever la maçonnerie, ainsi que nous l'espérions; les ouvrages en cours d'exécution sont: la maçonnerie, la charpente et la grosse serrurerie.

Promenades.

L'entretien des promenades et jardins publics a été fait comme les années précédentes; le public est généralement satisfait de cette partie de nos travaux, aussi nous efforçons-nous d'y apporter notre attention soutenue malgré les dépenses croissantes qu'elle occasionne. Les créations nouvelles ont consisté dans la plantation de tilleuls argentés donnés par un bienveillant citoyen pour le boulevard de St-Gervais. On a commencé les travaux nécessaires pour

l'arrangement de la promenade sous la gare, de la partie nouvelle du Jardin du Lac et de la promenade de l'Observatoire, cédés par l'Etat avec une somme qui doit faire face aux principales dépenses, mais aucun de ces travaux n'étant achevé, ils figureront sur le prochain compte-rendu administratif. Les dépenses pour achat de bonne terre et échalas deviennent toujours plus considérables. Une barrière de fer a été placée autour de la promenade du Pin pour remplacer la barrière de chevrons qui ne présentait plus aucune sécurité.

Ponts et Quais.

Les travaux faits dans ce chapitre sont :

1° L'enrochement du pont de la Machine qui dévie toutes les années davantage et qui, sans présenter jusqu'ici des dangers, attire notre attention d'une façon toute spéciale ;

2° Quelques réparations sur les passerelles, le pont des Bergues et les ponts de l'Île dont les planchers sont encore de bois ;

3° Quelques travaux aux embarcadères ;

4° Des réparations au tablier des ponts asphaltés sur lesquels il se produit quelquefois des tassements provenant surtout de la couche inférieure ;

5° L'épauisoir de l'Ecu de Genève a été cimenté en grande partie.

Pont des Frises.

Le premier des quatre ponts de l'Île, votés par le Conseil municipal, a été exécuté cette année. Les grandes difficultés que l'industrie éprouvait, nous ont fait longtemps hésiter avant de commencer ce travail, car il fallait profiter des basses eaux pour les fondations et attendre ensuite l'arrivée des fers pour la construction proprement dite; or, chacun sait combien les arrivages étaient retardés au commencement de l'année. Malgré cela, les prévisions n'ont pas été dépassées et la construction a bien réussi. L'alignement de ces ponts peut paraître singulier au premier abord, mais il faut réfléchir que nous bâtissons pour l'avenir et pour un avenir d'agrandissement. Du reste, dès que les ponts de la rive gauche se feront les lignes de direction mieux accusés, seront mieux comprises de tous.

Egoûts.

Le nettoyage des égoûts est une partie importante du service de la voirie dans notre ville; en général, ils sont de dimensions très restreintes et ce n'est qu'en rapprochant les cheminées et les sacs et en les visitant souvent qu'on évite les encombrements.

Les principaux travaux exécutés dans ce chapitre sont : des gouffres à la Fusterie et un canal à Rive.

Depuis quelques années nous remplaçons les plateaux de cheminées en granit par des plateaux en fonte sembla-

bles à ceux de la ville de Zurich. Ils se raccordent mieux avec la chaussée et sont moins glissants sans être d'un prix sensiblement supérieur.

Dépôts. Outils.

L'entretien des dépôts et outils s'est fait comme l'année précédente.

Octroi du Lac.

La toiture de ce bâtiment a été refaite à neuf.

Bains publics.

Les bains publics, votés par le Conseil municipal, ont été entrepris en février dans l'île, située en aval du pont de la Coulouvrenière. Ils ont nécessité un dragage considérable qui devra probablement se renouveler quelquefois. Cet approfondissement a quelque peu détourné le courant du Rhône, et nous avons dû, cette année, garantir la partie amont au moyen d'un éperon. Des plantations d'arbres compléteront cette création dont l'utilité se fait vivement sentir si l'on en juge par la manière dont les bains ont été fréquentés cette année.

Service des Eaux.

Nous ne saurions que répéter ici ce que nous disions l'année dernière sur l'influence fâcheuse qu'ont eue sur cette partie de notre administration les circonstances malheureu-

ses qui ont signalé les années 1870 et 1871 dans les pays voisins du nôtre. Les travaux de la nouvelle annexe dont la maçonnerie était prête à recevoir les machines le 15 juin 1870 sont restés interrompus pendant presque toute l'année; ce n'est que le 26 septembre 1871 que les travaux ont été repris par MM. Callon et Girard. L'entrepreneur de maçonnerie, M. Désarnod, est mort en 1870, M. Girard, l'inventeur de notre turbine, a été tué en 1871. Tous les contre-temps, tous les incidents qui pouvaient survenir à la traverse sont arrivés: Les pièces les plus importantes étaient égarées sur les lignes de chemin de fer ou restaient en route le double du temps ordinaire; néanmoins la machine paraît présenter les meilleures conditions d'exécution sous tous les rapports. Le montage avance lentement, il est vrai, mais cependant nous espérons voir d'ici à peu de temps cette machine fonctionner régulièrement.

La roue hélice commandée à MM. Roy, de Vevey, pour remplacer la grande roue, a subi aussi bien des péripéties. Les travaux de maçonnerie ont présenté des difficultés excessives et ce n'est qu'en employant les moyens les plus puissants que nous sommes arrivés à bout de ce travail. Nous ferons comprendre toute la difficulté des travaux de fondation en disant que le massif du centre est construit à neuf mètres, soit 27 pieds, au-dessous du niveau du Rhône, et qu'il était à peu près impossible de se préserver sur deux faces des envahissements des eaux, surtout sous les anciennes constructions qui ont été reprises en sous-œuvre.

Quant aux machines, roue et pompes, la guerre paraît avoir aussi influé sur la rapidité des travaux de M. Roy, car ce n'est qu'à la fin d'août que les premiers essais de marche ont eu lieu.

Il nous a été impossible jusqu'ici de constater le rendement de la machine et de vérifier si elle répond bien aux conditions exigées par la convention. Plusieurs pièces importantes manquent encore et n'ont pu être placées par diverses circonstances. Aussitôt que la machine sera complètement achevée les essais officiels et la réception auront lieu, c'est alors seulement que nous pourrons régler les comptes de ce travail et présenter un rapport définitif.

Pendant toute l'année les roues Cordier ont dû faire un service excessif, et sachant que le plus petit accident pouvait arrêter le service tout entier, nous n'avons reculé devant aucune dépense pour les maintenir dans le meilleur état d'entretien possible,

C'est ainsi que plusieurs fois nous avons dû faire préparer des cylindres de rechange, des tuyaux de refoulement, des palettes en tôle; nous avons acheté et monté des tours pour rendre les changements et réparations plus prompts. Aussi avons-nous dépensé sur ce chapitre une somme bien supérieure à ce qui était prévu, une urgence absolue en a été la cause.

Le service des *concessions* a augmenté passablement. Nous avons suspendu pendant les années 1870 et 1871 la vérification des robinets de concession à cause des irrégularités de service; aussi l'agrandissement des trous de jauge était-il considérable, surtout dans le bas de la ville. La

révision que nous faisons en 1872 nous donnera le double avantage de fournir plus régulièrement tous les abonnés en fatiguant beaucoup moins les machines. Du reste, beaucoup de distributions intérieures sont mal faites dans les maisons, les propriétaires s'en remettent de confiance à un ouvrier souvent peu intelligent, il ne faut pas oublier que les machines élèvent l'eau à 45 mètres au-dessus du lac et qu'un réservoir placé dans une maison d'un niveau supérieur serait inutile; il ne faut pas non plus rendre tous les étages solidaires les uns des autres, de telle sorte qu'un locataire puisse accaparer toute l'eau au détriment des autres appartements de la maison.

DISTRIBUTION

Les travaux de canalisation sont surtout des prolongements de tuyaux déjà existants, toutes les fois que des constructions, des pavages, des concessions à établir en font naître avantageusement l'occasion. La fontaine de la Place du Lac a été transportée avec quelques modifications à la Place des Grottes.

Des bouches d'arrosage ont été placées à la Fusterie qui a été canalisée lors de l'asphaltage de cette place. Enfin, la canalisation de ceinture a été poursuivie depuis le boulevard de St-Gervais par la rue de Lausanne, la rue et la place des Alpes, le quai du Mont-Blanc jusqu'au bout du pont du Mont Blanc. En outre, une artère de 0^m55 a été conduite depuis la Machine jusqu'au boulevard de St-Ger-

vais, de façon à relier directement la canalisation de ces quartiers avec la nouvelle annexe et rendre au besoin tous les services indépendants.

Chaussées.

L'entretien des chaussées macadamisées a eu lieu cette année comme d'habitude: il deviendra plus facile quand les trottoirs établis partout permettront de diriger l'écoulement des eaux d'une façon régulière, mais la période de construction que nous traversons n'est pas favorable au bon entretien des rues dans lesquelles ces constructions s'élèvent.

Les travaux de pavage exécutés cette année sont: Le passage sous rails de Montbrillant a été repavé; la place de la Fusterie a été pavée aux extrémités nord et sud et asphaltée aux côtés, on en a profité pour la niveler et améliorer les alignements. La rue Abauzit a été pavée et nivelée du côté de la Corratierie. La Corratierie a été repavée en pavés retaillés; ce mode de faire entraîne toujours de grandes longueurs quoiqu'il soit plus économique, aussi essayerons-nous de transporter les pavés d'une rue dans l'autre pour éviter cet inconvénient. Des passerelles ont été établies aux Pâquis, rue du Mont-Blanc, boulevard de Plainpalais, à Cornavin, rue du Conseil-Général, devant la Métropole. Enfin, l'entretien des brèches et de quelques parcelles a été fait comme d'habitude dans les rues à forte circulation.

Voirie.

Le service de voirie a été fait comme les années précédentes en ce qui concerne le balayage. L'entrepreneur des boues a continué son service avec quelques difficultés, mais jusqu'ici nous n'avons trouvé aucune solution satisfaisante pour son remplacement. Quelques essais de caisses pour les balayures ont été faits, il est difficile de dire encore quel sera le résultat de ce mode de faire.

Le service des boues a été coûteux, nous sommes conduits en cela par les circonstances atmosphériques que rien ne peut faire prévoir. L'arrosage s'est fait cette année encore au moyen des bossettes, ce qui le rend difficile et dispendieux.

Des urinoirs ont été établis au Bâtiment électoral, sur les deux faces latérales; le gaz a été installé dans les latrines de Rive. Une vespasienne a été créée place de la Fusterie. Nous avons employé partout les plaques en ardoise polie qui paraissent devoir remplacer très avantageusement la fonte ou la tôle émaillée.

Pour les noms de rue, nous employons les plaques en porcelaine dont le prix et la durée sont préférables à celles en tôle émaillée; elles n'ont que l'inconvénient d'une fabrication très longue.

Trottoirs.

Nous avons engagé, comme précédemment, les propriétaires à faire des trottoirs devant leurs immeubles en en

payant la moitié. Les principaux qui ont été exécutés sont :

Place de Hollande et rue Abauzit (autour des maisons de la Banque commerciale).

Place Grenus (maison Rigaud).

Rue du Mont-Blanc (maison Kohler) ;

Rue Montbrillant (maison Dussod) ;

Rue Adhémar Fabri (maison Ponti) ;

Place de la Fusterie (des deux côtés).

Les propriétaires, sauf un, se sont prêtés volontiers à cet arrangement :

Rue Versonnex (maison Ancrenaz) ;

Rue de Montbrillant (maison Schæffer) ;

Rue Rousseau (maison Rigaud) ;

Rue des Pâquis et place des Alpes (maison Boissonnas-Golay) ;

Rue des Grottes (maison Revilliod) ;

Rue du Conseil-Général (tout le côté sud) ;

Rue des Pâquis et rue des Voirons (maison Hensler) ;

Rue des Etuves (maison Lacroix) ;

Place Neuve, rue du Conseil-Général, rue de la Plaine, rue du Grütli (maison Henneberg) ;

Rue St-Victor (maison Reverdin).

Neiges.

L'enlèvement des neiges s'est fait toutes les fois que cela était nécessaire. Ce travail très-coûteux serait beaucoup facilité si les propriétaires exigeaient que les locataires balayassent les trottoirs jusqu'à la rigole. Ce serait peu

de chose pour eux, tandis qu'il faut un nombreux personnel pour balayer un peu rapidement environ 10,000 mètres de trottoirs, sans compter les passerelles. Sans vouloir en faire l'objet d'un règlement spécial, nous estimons que les contribuables pourraient se rappeler qu'en fin du compte cette dépense retombe sur eux au moyen des centimes additionnels, et qu'il y a avantage à la rendre aussi faible que possible.

Eclairage.

Le service de l'éclairage de la Ville pendant l'année 1871 a été fait d'une manière régulière et convenable. Les beaux jours de la saison d'été s'étant prolongés pendant assez longtemps, le service de l'éclairage des promenades et du pont du Mont-Blanc a été continué au-delà du terme ordinaire; c'est pourquoi le crédit alloué pour l'éclairage a été un peu dépassé.

Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant l'année 1871 155 alertes qui se classent ainsi :

Feux de cheminées ordinaires.....	96
» » » inquiétants.....	11
Feux peu graves de jour.....	5
» » « de nuit.....	8
Feux graves de jour.....	5
« » de nuit.....	5

A reporter... 126

	<i>Report...</i>	126
Fausses alertes.....		4
Alertes données dans la ville, mais feu à la campagne.....		5
		<hr style="width: 10%; margin: 0 auto;"/> 135

C'est 11 de plus qu'en 1870.

Les sapeurs-pompiers ont fait 178 gardes au théâtre, 10 gardes particulières, 4 veilles de nuit, 12 veilles à l'occasion des Français internés logés dans le temple de la Fusterie et le Bâtiment électoral.

Parmi les feux inquiétants de l'année 1871, on doit signaler particulièrement celui de la rue du Rhône. Cet incendie éclata le matin de bonne heure dans la maison Hervé, n° 37, et paraît avoir été occasionné par une cheminée en mauvais état. Ce feu prit immédiatement, par suite de la bise violente qui régnait, des proportions considérables et se communiqua promptement à la maison contigüe, n° 55. Bientôt ces deux maisons se trouvèrent tout en feu et la violence de la bise put faire craindre un moment que l'incendie ne se communiquât aux maisons de l'autre côté de la rue. Un second incendie qui éclata dans la maison 45, hôtel de la Couronne, dans la milieu de la journée, fit craindre pendant quelques heures qu'on ne réussirait pas à préserver d'autres parties de la ville. Mais grâce aux secours nombreux venus de presque toutes les communes du canton, de plusieurs communes du canton de Vaud et des communes des départements français avoisinants, l'on parvint à la fin de la journée à se rendre maître de cet incendie.

Le Conseil administratif écrivit des lettres de remerciements à toutes les communes et à toutes les compagnies de pompiers qui étaient venues apporter généreusement leur secours à la ville de Genève, et en général à toutes les personnes qui avaient contribué à l'extinction de ces incendies.

Ainsi que le Conseil d'administration l'annonçait dans son rapport de l'année dernière, une Commission consultative était chargée de lui donner un préavis sur les améliorations utiles à apporter au matériel de secours contre l'incendie appartenant à la Ville de Genève.

A la suite du rapport de cette commission, le Conseil administratif a ordonné divers travaux dont plusieurs sont exécutés et d'autres sont en voie d'exécution.

Il a été commandé une pompe neuve dont l'exécution a été confiée à M. Peter.

Il a été fait un second caisson de sauvetage et un train neuf pour l'ancien caisson.

On a augmenté et complété les outils et engins de sauvetage.

On a fait un nouveau char pour le transport des boyaux.

On a commandé un brancard pour blessés.

On a transformé le train et le balancier de la pompe moyenne n° 5.

On a muni de roues les pompes aspirantes fixes afin d'en rendre l'usage plus pratique.

On a fait établir une certaine quantité de boyaux neufs.

Voici l'état sommaire du matériel de secours contre l'incendie existant dans les magasins de la Ville :

3 grosses pompes aspirantes fixes ;	} munies de
3 grosses pompes aspirantes et refoulantes	
5 grosses pompes refoulantes	} 2800 pieds de
5 pompes moyennes refoulantes	
7 pompes à bras sur char	} boyaux de
3 pompes à bras sans char	
5 chars munis de 3698 pieds de boyaux de toile.	} avec boyaux.
4 treuils portatifs et 1290 pieds de boyaux de toile.	

Grâce à la générosité de quelques citoyens; la Ville de Genève va se trouver dotée d'une pompe à vapeur pour les incendies.

Des offres pour le don de cet engin à la Ville de Genève ont été adressées à la Municipalité par MM. Ed. Pictet et C^e, MM. Galopin frères et C^e, M. L^s Lullin, MM. Paccard et C^e, MM. Hentsch et C^e, M. Richard-Pictet, MM. A. Chenevière et C^e, MM. L. F. Bonna et C^e, MM. Lombard-Odier et C^e, pour la Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas M. L. Lullin, administrateur, MM. Ph. Roget et fils, pour l'administration de l'Omnium genevois M. Louis Roget, directeur, M. De Seigneux, MM. Lenoir-Duval et C^e, MM. Reverdin et C^e.

Ce don a été accepté par le Conseil administratif et par le Conseil municipal avec une vive reconnaissance.

Police et Surveillance.

Pendant l'année 1871 la police municipale a relevé 1584 contraventions, soit 449 de plus qu'en 1870.

Elles se classent ainsi :

Dégradation des édifices et promenades	25
Dépôts de balayures à heures indues.....	121
Dépôts de matériaux non autorisés.....	14
Lavage auprès des fontaines.....	7
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	58
Travaux non ou mal éclairés	54
Travaux négligés	44
Stationnement d'ânes, chevaux, etc.	118
Embarras sur la voie publique.....	527
Malpropreté des cours, allées et latrines.....	273
Transports de fumiers et d'immondices à heures in- dues	44
Tapis secoués sur la voie publique.....	78
Allures défendues	81
Vases sur les fenêtres sans barrières.....	66
Jets sur la voie publique.....	30
Transport de viande mal couverte.....	4
Linges étendus hors des fenêtres.....	8
Bois refendu sur la voie publique à heures indues..	9
Voitures non éclairées.....	4
Feu sur la voie publique.....	2
Objets divers	16
	<hr/>
Total.....	1585

Soit 448 de plus qu'en 1870.

1455 réglées par transaction.

117 transmises au parquet.

13 annulées.

Cygnes.

Le nombre des cygnes a continué à s'accroître cette année; il en est éclos 24, malheureusement 6 ont péri.

Le Conseil administratif a pu, comme les années précédentes, envoyer quelques paires de ces oiseaux à des Municipalités qui lui en avaient demandé.

Sur la demande du Conseil Administratif, le Conseil d'Etat a bien voulu rendre un arrêté qui a étendu à tous les oiseaux aquatiques appartenant à la Ville de Genève le règlement du 12 juin 1850 contre la destruction des cygnes.

Ecole d'Horlogerie.

Rapport de la Commission de l'Ecole d'Horlogerie.

Année 1870 à 1871.

Le nombre des élèves s'est à peu près maintenu ce qu'il était.

Classe de blanc	1 ^{re} M. Reymond.	13 élèves.
» »	2 ^{me} » Lecoultre.	13 »
» de finissage	» Boitenx.	11 »
» de cadrature et re-		
montoirs.	» Verdan.	10 »
» d'échappements.	» Borel.	11 »
» repassages.	» Enzmann.	3 »
	<hr style="width: 50px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>	
	Total.	61 élèves.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel enseignant durant l'année.

M. Lecoultre maître de blanc dont nous n'avions pu que signaler l'appel dans notre précédent rapport, a tenu tout ce que nous avions espéré de lui.

M. Boiteux a dû demander un congé pour cause de maladie, il avait pourvu à son remplacement; nous avons eu le plaisir de voir ce maître estimé reprendre sa place.

La marche de l'école a été en général assez satisfaisante sous le rapport de la discipline, cependant bon nombre d'élèves manquent encore du sérieux et de l'application nécessaires pour devenir de bons horlogers; la Commission voudrait leur faire comprendre qu'ils doivent profiter de tous les moyens qui sont à leur disposition pour acquérir les connaissances et l'habileté nécessaires; quand Messieurs les Maîtres sont occupés à réprimer l'indiscipline, leur enseignement est en souffrance. Afin que les parents soient tenus au courant de la conduite de leurs enfants à l'école, de nouveaux livrets seront remis aux élèves et chaque semaine présentés à la signature des parents.

Les premiers élèves formés sous la nouvelle direction de l'Ecole sont enfin parvenus aux classes supérieures et leurs succès nous donnent la certitude que l'Ecole est sur la voie du progrès; le rapport de Messieurs les jurés n'a pas manqué de le signaler.

La mesure rigoureuse adoptée par le Jury du concours à l'égard d'une de nos classes forcera la Commission à prendre de nouvelles mesures pour les futurs concours; il

y aura à examiner s'il n'y aurait pas avantage à accorder des prix à l'ensemble des ouvrages d'un élève plutôt qu'à la seule pièce faite pendant le temps du concours.

Après mûre délibération la Commission n'a point eu de proposition à faire pour les prix d'exemption, aucun élève n'ayant réuni toutes les conditions requises par le règlement.

Jusqu'ici l'on n'a pas encore introduit dans l'Ecole un enseignement théorique des principes de l'horlogerie qui serait un progrès très-désirable.

Mais déjà, pénétré de l'idée qu'en outre des connaissances professionnelles, un bon horloger doit avoir une instruction générale satisfaisante, le Conseil Municipal a décidé que dorénavant les élèves des classes inférieures de l'Ecole d'horlogerie seraient astreints à suivre les cours préparatoires de l'Ecole industrielle, ou à justifier qu'ils possèdent les connaissances qui font l'objet de ces cours.

Nous n'avons pas besoin de relever l'importance de cette mesure: tout le monde comprend qu'il y a une certaine instruction indispensable pour profiter d'un enseignement théorique supérieur, et que si notre industrie nationale veut se maintenir à la hauteur qu'elle a atteinte, nos horlogers ne le doivent céder à personne en développement intellectuel.

Rapport du Jury de l'Ecole d'horlogerie (1871).

C'est avec plaisir, nous aimons à le dire tout d'abord, que le Jury a pu constater un progrès dans les ouvrages des cinq classes qui ont été soumis à son examen.

Les observations faites précédemment ont produit leur effet sur l'ensemble sans exception. Sauf des cas rares, nous avons pu remarquer que les ouvrages sont exécutés dans un laps de temps plus court, avantage d'une importance essentielle.

Il est certain aussi que l'École subit d'une manière sensible l'heureuse influence des hommes compétents qui s'en occupent. Rien ne saurait remplacer les bons conseils et le bon sens pratique, produits de l'expérience, pour diriger avec sagesse la marche d'une telle institution.

Le nombre des pièces présentées l'année dernière était de 45. Cette année, il a été de 50. La tâche du Jury devenant de plus en plus laborieuse, il devient aussi plus nécessaire que chacun, maîtres où élèves, se soumette au règlement qui interdit pour le concours des pièces retouchées par la main du maître. Autrement il n'est pas possible au Jury de se prononcer d'une façon équitable à l'égard des élèves vraiment capables et laborieux.

A part un fait regrettable, mais que, nous l'espérons, il suffira de signaler pour qu'il ne se reproduise plus à l'avenir, les deux classes de blanc nous ont donné une entière satisfaction: l'une et l'autre ont fourni les preuves d'un travail assidu et régulier.

Les ouvrages de la classe de remontoir et cadrature ont spécialement attiré notre attention par leur bonne façon. Leurs beaux taillages, faits à l'école sont à coup sûr d'un grand avantage pour la réussite des mécanismes.

La partie du finissage toujours si importante pour former une main habile en horlogerie ne paraît pas avoir éprouvé

trop de lacune. Il serait bon que l'on pût conserver à cette classe le maître qui a donné si longtemps et sous tous les rapports des preuves de dévouement à ses élèves.

Les ouvrages de la classe d'échappement ont surpassé de beaucoup notre attente. En tous points, ils font un grand honneur au maître qui dirige cette classe. Nous admettons sans doute, que les élèves étant mieux préparés dans les classes inférieures, il y ait un progrès marqué dans celle-ci; mais pour vaincre de telles difficultés d'exécution et arriver à ce point de perfection aussi bien dans l'exactitude des fonctions que dans l'élégance du fini, ce ne peut être sans de louables efforts de la part des élèves, et surtout du maître qui a dû déployer une constante énergie jointe à des connaissances exactes dans tout ce qui concerne la partie si intéressante des échappements.

Un échappement Duplex fait dans cette classe doit être en particulier signalé ainsi que deux échappements à cylindre plantés. L'une des roues et les deux cylindres avaient été faits par l'élève.

Nous sommes heureux de le reconnaître, il y a progrès en général et par conséquent des motifs de plus chaque année pour encourager les personnes qui s'intéressent à notre Ecole.

Genève le 5 août 1871.

Signé: PIGUET, F.
LACHENAL, L.
FAYRE, A.
MONARD, P.-F.
MONARD, J.
GOLAY, Eug.
ZENTLER, Paul.

Prix de concours de 1871.

Classe d'échappements.

Echappements à cylindre.

Accessit Issigonis, Constantin.

Echappements à ancre.

1 ^{er} prix	{	Leisenheimer, Adolphe.
		Reverchon, Arthur.
2 ^e "		Grasset, Ami.
Accessits égaux	{	Hellwig, Christian.
		Brunet, Frédéric.

Classe de finissage.

Finissages simples.

1 ^{er} prix	Fleury Louis.
2 ^e id.	Hornung, Georges.
Accessit	Borgel, Jules.
Mention honorable.	Gasser, Edouard.

Finissages répétitions.

1 ^{er} prix	Valon, François.
Accessit	Firstenfelder, Marc.

Classe de cadrature.

1 ^{er} prix	Leisenheimer, Emile.
2 ^e id.	Meylan, Auguste.
Accessit	Dufour, Emile.
1 ^{re} mention honorable	Reynond, Emile.
2 ^e id.	id.
	Poney, Ernest.

Remontoir.

1 ^{re} prix	Garnier, François.
2 ^e id.	Chevigny, Charles.
Mention honorable	Reymond, Edouard.

Classe de blanc.

Cages.

2 ^e prix	Roydor, Jules.
Mention honorable	Dunand, Jules.

Ebauches simples.

1 ^{er} prix	Thury, Paul.
2 ^e id.	Comte, Jacques.
Mention honorable	Ekegréer, Daniel.

Ebauches répétitions.

1 ^{er} prix	Kraenbuhl, Ernest.
2 ^e id.	Pignet, Adolphe.
Mention honorable	Borel, Louis.

Ecoles de l'Enfance

Le nombre des élèves de l'Ecole des Terreaux du Temple s'étant notablement accru en 1871, il fallut songer à un autre local, et l'on décida d'ouvrir de nouveau l'école de la rue des Corps Saints, fermée depuis le mois de novembre 1870.

Grâce à la libéralité d'un comité présidé par M. le pasteur Le Fort, les frais de premier établissement, non pré-

vus au budget, furent immédiatement couverts, et l'école s'ouvrit le 1^{er} juin 1871 avec 40 des plus jeunes enfants de l'École des Terreaux du Temple; elle reçoit actuellement les élèves au-dessous de 4 ans.

La direction en a été confiée à Mlle Chevalley qui s'acquitte de sa tâche d'une manière exemplaire.

Quoique l'école des Terreaux du Temple n'admette, en général, que les enfants ayant atteint l'âge de 4 ans, le chiffre s'est tellement augmenté, grâce à la bonne tenue de cette école, qu'on a dû adjoindre, comme élève-maîtresse, Mlle Dompmartin, dont le zèle, le talent et le dévouement, ont beaucoup facilité la tâche des deux maîtresses.

La cession par l'Etat d'une parcelle de terrain qui double le préau de l'école est aujourd'hui un fait accompli.

La seule amélioration qui reste à exécuter est la création d'un hangar ouvert destiné aux ébats des élèves les jours de mauvais temps.

Une modeste fête a réuni, en juillet dernier, les élèves de ces deux écoles de St-Gervais; elle a été pour les enfants un grand plaisir et un encouragement, et pour les maîtresses, une occasion d'entrer en rapport avec les parents.

Malgré l'accroissement des quartiers environnants, le nombre des élèves de l'école de Montbrillant ne s'est pas accru.

L'école de la Pélisserie continue à progresser sous la direction intelligente et dévouée de sa maîtresse. Cette augmentation fait prévoir la nécessité prochaine d'un

dédoulement de la classe, soit pour le soulagement de la maîtresse, soit pour obtenir un groupement des élèves plus en rapport avec leur âge, leurs aptitudes, et le genre ou le degré d'instruction qu'on peut leur donner.

L'école de St-Antoine est restée stationnaire. Elle rencontre, dans l'école particulière de la rue du Vieux-Collège, une concurrence dont nous ne nous plaignons pas, surtout si, comme nous l'espérons, ce fait doit stimuler le zèle et l'initiative de nos maîtresses.

En somme, la marche de nos écoles d'enfance est satisfaisante pour la plupart, pour quelques-unes même, très-réjouissante.

Plusieurs de nos maîtresses ont suivi les cours normaux théoriques et pratiques donnés cette année chez M^{me} de Portugall qui, avec un zèle infatigable et un vrai talent, cherche à vulgariser chez nous la méthode Frœbel. Quelque opinion que l'on professe sur la possibilité d'introduire strictement et d'une manière absolue cette méthode dans une institution publique fréquentée par des enfants au-dessous de six ans dont, pour plusieurs raisons, les moyennes d'absences montent souvent du 25 au 50 pour cent, il est incontestable que nos écoles en ont déjà recueilli d'excellents fruits, et qu'en dehors de l'instruction proprement dite, qui en a aussi eu sa part, elles y ont puisé de très-précieux enseignements pour les occupations et même pour l'amusement d'enfants auxquels une application soutenue est impossible, et qui trouvent dans la variété des objets et dans l'alternance d'un travail intellectuel et d'une occupation ou d'un délassement purement physique, la pratique

la plus agréable et la plus judicieuse des préceptes de l'hygiène.

Le Comité dont nous avons déjà parlé et qui a M. Le Fort pour président est venu, encore ici, généreusement en aide à la Municipalité, en faisant admettre à ses frais deux des maîtresses du quartier de St-Gervais aux cours normaux de M^{me} de Portugall.

Mouvement des écoles de l'enfance.

L'école des Corps-Saints (ouverte 1^{er} juin) a eu 67 inscriptions. — 22 enfants en sont sortis, dont 12 ayant atteint l'âge de 4 ans sont entrés à l'école des Terreaux. — La moyenne des présences laisse passablement à désirer pendant l'hiver.

L'école des Terreaux du Temple avait, au 1^{er} janvier 1871, 154 inscriptions, et en a reçu 156 dans le courant de l'année. De ces 270 élèves, 40, comme nous l'avons déjà dit, ont été envoyés à l'école des Corps Saints (1^{er} juin), 50 autres sont sortis, la plupart pour fréquenter les établissements primaires. La moyenne des présences des 2 classes de cette école a été de 150.

L'école de Montbrillant avait, au 1^{er} janvier, 52 inscriptions auxquelles s'en sont jointes 50 pendant l'année. 52 élèves sont sortis.

L'école de la Pélisserie comptait, au 1^{er} janvier, 28 enfants. — 67 sont entrés dans le courant de l'année. — De ces 95 enfants, 15 sont sortis — La moyenne des

présences qui, au commencement, était de 30, s'est élevée ensuite à 50.

L'école de St-Antoine avait, au 1^{er} janvier, 104 inscriptions et a eu 70 entrées nouvelles. Il y a eu 74 sorties. — La moyenne des présences a été 75 dans la belle saison.

Mutations.

Mlle *Bogey*, sous-maîtresse, a été nommée maîtresse à l'Ecole des Terreaux du Temple.

Mlle *Domp martin* a été nommée élève-maîtresse à la même école.

Mlle *Chevalley* a été nommée maîtresse de l'école de la rue des Corps-Saints.

M. *Courty* a été nommé concierge de l'école de la Pé-lisserie en remplacement de M. Deferne.

Ecoles primaires de la Ville de Genève.

Au 31 décembre 1871, les écoles primaires de la Ville formaient 46 classes distinctes, nombre égal à celui de l'année dernière.

Pendant le dernier semestre de l'année 1871, le nombre des enfants inscrits a été de 3012. Au 31 décembre, les noms de 2453 élèves figuraient sur les rôles d'examens.

Ces élèves étaient repartis comme suit :

	Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.
21 classes de garçons	1454	1157
25 classes de filles	1558	1296
Totaux 46	3012	2453

La rentrée en France d'un certain nombre de familles réfugiées à Genève pendant la guerre, et le fait de l'ouverture de plusieurs classes nouvelles dans les écoles de Plainpalais et des Eaux-Vives, ont modifié le chiffre des élèves inscrits le jour de l'examen. Ces deux communes ont, en effet, aménagé de grands locaux dans lesquels ont pu trouver place beaucoup d'enfants qui jusqu'alors avaient dû être admis dans les écoles de Genève.

Les élèves inscrits sont groupés de la manière suivante dans les diverses écoles de la Ville :

Filles.

Classes.	Inscrites		
	Pendant le semestre.	Le jour de l'examen.	
Ecole de Rive	6	408	550
» Boulevard de St-Gervais	12	664	568
» Soleil Levant et Bastions	5	222	185
» Pâquis	4	264	215
Totaux 25	1558	1296	

Garçons.

	Classes.	Inscrits	
		Pendant le semestre.	Le jour de l'examen.
Ecole St-Antoine et Macchabées	6	586	518
» Bel-Air	1	107	78
» Boulevard St-Gervais	10	673	528
» Pâquis	4	288	253
	—	—	—
Totaux	21	1454	1157

Il y a lieu de rappeler ici que les écoles primaires sont entièrement sous la direction de l'Etat. La Municipalité n'intervient dans leur administration que pour fournir les locaux reconnus nécessaires et pour le paiement de la moitié du traitement des régents, des sous-régents, des régentes et des sous-régentes placés à la tête de ces écoles.

Il en est de même pour l'école industrielle qui est administrée par l'Etat. La Ville de Genève fournit les locaux nécessaires et paie un tiers de la dépense de l'école.

L'école de gymnastique est également sous la direction de l'Etat. La Ville de Genève paie une partie du traitement du professeur.

Rapport sur l'Ecole industrielle.

Année 1870-1871.

Le nombre des élèves réguliers a été de 168 et celui des externes de 173.

Ces élèves ont été classés, dans les diverses années en divisions, ainsi qu'il suit :

Réguliers.

Année préparatoire.....	97
1 ^{re} année.....	39
2 ^{me} année.....	23
3 ^{me} année.....	9
	<hr/>
Total.....	168

Externes.

Arithmétique.....	42
Français.....	10
Mathématiques élémentaires	} géométrie..... 10 algèbre..... 4
Dessin linéaire.....	
Physique.....	9
Algèbre.....	4
Chimie.....	12
Dessin industriel.....	12
Mécanique.....	8
Histoire naturelle.....	9
Modelage.....	4
Géométrie descriptive.....	1
Technologie.....	2
Tenue de livres.....	28
	<hr/>
Total.....	173

Ce dernier nombre est celui des inscriptions prises, un certain nombre d'élèves ayant pris plusieurs inscriptions. Les cours de l'Ecole industrielle ont été suivis par 15 élèves de l'Ecole d'horlogerie ; ces élèves, tous réguliers, ont été classés de la manière suivante :

Année préparatoire	6
1 ^{re} année	4
2 ^{de} année	5

Total . . . 15

Ainsi le nombre des élèves qui fréquentent l'Ecole industrielle continue à augmenter.

On peut regretter que cette augmentation ait lieu en proportions bien plus grandes dans l'année préparatoire et dans la première année que dans les deux années supérieures. Les cours de ces deux dernières années étant de la plus grande importance pour les industriels, on doit naturellement souhaiter de voir les cours de ces deux dernières années, et tout particulièrement ceux de l'année préparatoire, suivis par un plus grand nombre de jeunes gens.

Une diminution assez sensible dans le prix de l'écolage a rendu l'école accessible à un plus grand nombre de jeunes gens, mais il ne faut pas s'attendre à voir les divisions supérieures suivies par un nombre considérable d'élèves, car les études mêmes qu'il faut y faire, le travail que ces cours exigent, l'intelligence et la force de volonté nécessaires pour en bien profiter, tendront toujours à limiter le nombre des élèves qui fréquentent l'année supérieure.

L'entrée dans l'Ecole industrielle a été accordée gratuitement aux élèves qui sortent des degrés supérieurs des écoles primaires. Cette mesure a le double but d'engager un certain nombre de jeunes garçons à suivre les cours du soir, et d'accorder une faveur aux élèves qui fréquentent nos écoles publiques d'instruction. Enfin, et dans le même ordre de faits, les élèves qui subissent avec des résultats satisfaisants les examens trimestriels sont admis à passer gratuitement dans la division suivante.

Le personnel enseignant de l'école a subi plusieurs changements. M. Dorsival, chargé d'un nombre trop considérable de leçons, a été remplacé pour la géométrie descriptive par M. Flournois.

M. Galopin-Schaub ayant donné sa démission de maître d'algèbre a été remplacé par M. Olivier fils.

M. Oltramare, Gabriel, a également demandé sa démission de maître de mécanique. M. Thury a accepté de remplacer M. Oltramare dans l'enseignement qu'il donnait.

Enfin, M. Bonbernard a dû remplacer provisoirement, et pour la seconde moitié de l'année scolaire, M. Piguet, Moïse.

La discipline a été bonne, surtout si l'on considère la position faite à l'Ecole, dont les cours se donnent à quatre endroits différents. Cependant on peut réclamer encore une plus grande régularité dans la fréquentation des leçons et des arrivées tardives moins nombreuses.

Les élèves suivants ont subi, dans les diverses divisions et comme élèves réguliers, tous les examens :

Année préparatoire.....	61 élèves.
1 ^{re} année	30 »
2 ^{me} année.....	15 »
3 ^{me} année.....	7 »
—	
Total.....	111 élèves.

Ces examens ont donné droit de passage dans les divisions suivantes :

Année préparatoire à	48 élèves.
1 ^{re} année	19 »
2 ^{me} année.....	7 »

La plupart des élèves non admis à passer ont eu un examen à refaire sur une seule ou sur deux branches seulement.

Ecole de Gymnastique.

Année 1871.

L'essai fait l'année précédente des leçons obligatoires de gymnastique aux élèves des classes inférieures des collèges de Genève ayant donné de bons résultats, elles ont été continuées durant toute cette année.

Afin d'écarter toute crainte de danger, l'Administration rappelle aux parents que cet enseignement ne renferme que les exercices élémentaires de marches, courses, manœuvres d'ensemble, saut, grimper et exercices d'équilibre, sans qu'il soit fait usage d'aucun engin pouvant amener des accidents.

Les leçons facultatives pour le Collège ont eu lieu comme par le passé, ainsi que celles données aux élèves des écoles primaires, lesquelles ont été fréquentées par un nombre d'élèves encore plus considérable que précédemment.

Le tableau suivant indique l'ensemble des leçons données à l'Ecole de gymnastique pendant l'année 1871 :

Premier semestre.

Leçons obligatoires données aux élèves du Collège	410
» facultative.....	98
Ecoles primaires.....	210
Externes garçons.....	30
« demoiselles.....	22
Société fédérale.....	112
» » (section des hommes).....	25
	<hr/>
Total.....	907

Second semestre.

Leçons obligatoires.....	579
» facultatives.....	88
Ecoles primaires.....	209
Externes garçons.....	55
» demoiselles.....	26
Société fédérale.....	114
» du Grütli.....	25
	<hr/>
Total.....	1076

Ecoles de dessin.

Rapport de la Commission, juillet 1874.

I. ECOLE DES DEMOISELLES.

Directeurs : M. et M^{me} GILLET.

Les classes de dessin des demoiselles ont été fréquentées cette année par un nombre beaucoup plus considérable d'élèves que par le passé. Il y a eu 93 inscriptions. Il est vrai qu'un certain nombre d'élèves se sont retirées avant la clôture des cours ; mais à ce moment il en restait 65 dont 19 suivaient deux cours, c'est-à-dire travaillaient 4 h. par jour.

25 de ces élèves se destinent à la peinture sur émail, 10 à l'enseignement, les autres n'ont pas de professions déterminées au moins pour le moment.

L'enseignement a continué d'être collectif ; il n'est individuel que pour les élèves les plus avancées.

Le Jury d'examen a procédé, en choisissant au hasard dans chaque cours, quelques dessins faits dans le courant du semestre. Il n'y a donc pas eu de concours proprement dit ; des chiffres ont été attribués à ces dessins qui n'avaient point été faits spécialement dans le but d'être examinés, et c'est d'après ces chiffres que les récompenses ont

été décernées. Il n'y a eu de concours que pour la classe supérieure à enseignement individuel.

La nomination de M^{me} Gillet dans le personnel enseignant a été une cause de très-grande amélioration dans l'école. En premier lieu, M^{me} Gillet possède toutes les qualités qu'on peut désirer pour les fonctions qu'elle remplit, ensuite il était indispensable de donner un aide au directeur ; n'oublions pas, en effet, que l'école des demoiselles est *une* et qu'on y parcourt le même champ que dans les trois écoles destinées aux jeunes gens. Il était donc impossible que le même professeur pût satisfaire seul à toutes les exigences de l'enseignement.

Le Jury a décidé de classer les ouvrages des élèves dans chaque cours, en particulier, et de faire, en outre, dans chaque cours, une catégorie à part des dessins faits de souvenir. Par suite, il y a eu sept séries de récompenses pour l'enseignement collectif et deux pour l'enseignement individuel de la classe supérieure.

Le Jury tient à témoigner tout spécialement sa satisfaction pour le concours de cette dernière classe. C'est là qu'on peut le mieux apprécier la bonté de l'enseignement, puisque c'en est le suprême échelon. Outre les dessins de concours d'après la bosse et les mêmes dessins répétés de mémoire à une échelle plus petite, le Jury a examiné les portefeuilles des élèves renfermant entr'autres des études d'après nature et des dessins agrandis et diminués d'après les modèles des maîtres. Il n'y a pas eu de concours pour ce genre de travail, mais le Jury exprime son approbation aux élèves pour leurs ouvrages et signale, en particulier,

les dessins agrandis de Mlle Migy et les progrès d'une jeune étrangère, Mlle Estelle Gautier, qui n'est restée que peu de temps dans cette classe.

En résumé, le Jury constate que les qualités essentielles des dessins des élèves de l'école des demoiselles sont : la largeur et la hardiesse de la touche, la sûreté du coup-d'œil, la rapidité de l'exécution, et que ces qualités sont très-difficiles à obtenir chez les jeunes filles dont la tendance au fini et aux détails minutieux est bien connue. M. et M^{me} Gillet ont obtenu ces remarquables résultats à force de peine et de persévérance. Nous leur en exprimons notre sincère reconnaissance.

Nous devons, en terminant, exprimer notre regret de constater que l'inspection de la feuille de présence montre qu'il y a toujours un grand nombre d'absences aux leçons. Il est indispensable de remédier à cet inconvénient majeur en donnant au directeur les moyens d'y mettre ordre et de se montrer sévère pour toutes les absences qui ne sont pas motivées par des causes légitimes.

II. ECOLE PRÉPARATOIRE

Depuis notre dernier rapport, il a été créé une nouvelle classe destinée à enseigner les éléments du dessin aux jeunes élèves les plus inexpérimentés, et cela de manière à permettre à MM. les directeurs des écoles de la figure et d'ornement de ne donner leur enseignement qu'à des jeunes gens déjà au courant des premiers principes, des notions de grandeur et d'espace, d'ombre et de lumière et de

géométrie pratique. Cette année a été, pour cette nouvelle classe, une époque de tâtonnement et d'essai ; mais on a d'emblée reconnu que le champ était trop étendu pour pouvoir être parcouru en un an, et on a créé, dès l'origine, deux divisions, l'une élémentaire, sous la direction de M. Baud-Bovy, et l'autre, d'un degré plus élevé, dirigé par M. Junod. Il faudra dorénavant que tout élève qui voudra entrer dans l'école de la figure ou dans celle d'ornement, commence par suivre l'enseignement de l'école préparatoire, à moins qu'il ne fournisse la preuve qu'il possède des connaissances suffisantes.

Lors de la formation de l'école, 41 élèves se sont présentés, cinq élèves trop faibles pour suivre les leçons de MM. Menn et Dériaz, ont été envoyés à cette classe, et sur ces 46 jeunes gens, 22 ont été instruits dans la division de M. Baud, et le reste dans celle de M. Junod.

A. CLASSE INFÉRIEURE.

Directeur : M. Baud-Bovy.

Des 22 élèves de la classe inférieure, quelques-uns ont passé, pendant l'année, à la classe de M. Junod, d'autres ont quitté, cinq sont entrés après l'ouverture des cours ; il en est resté 17 à la fin de l'année, âgés de 11 à 16 ans. Sur l'ensemble des élèves il y a 6 graveurs, 4 peintres sur émail, 5 bijoutiers, 1 menuisier et 5 écoliers des écoles primaires. La discipline a été satisfaisante, les absences rares, le nombre des dessins considérable. Les élèves ont travaillé d'après des modèles très-simples, ont dessiné de mémoire et ont fait quelques compositions. Dans l'avenir,

il faudra que, dès cette classe, ils apprennent les éléments de la géométrie plane. Le jury constate qu'il y a eu de bons dessins et de grands progrès depuis l'examen du 15 mars. L'enseignement s'y donne collectivement.

B. CLASSE SUPÉRIEURE.

Directeur : M. H. Junod.

Le nombre des élèves de cette classe a été de 26, dont 4 ont passé aux écoles supérieures et 6 ont cessé de venir aux leçons. Leurs professions sont les suivantes : 7 bijoutiers, 6 graveurs, 5 peintres sur émail, 3 mécaniciens, 2 architectes, 1 emboîteur, 1 lithographe, 1 menuisier, 1 tapissier, 1 commis.

L'assiduité a été satisfaisante. L'enseignement a roulé sur les mêmes sujets que dans la classe inférieure, avec des développements plus étendus, en y ajoutant l'idée de l'espace, les ombres et la géométrie. Ce champ est trop vaste, on ne peut pas, en un an, apprendre ce qu'il faut savoir en géométrie ; il faudra dorénavant que la géométrie plane s'apprenne en 1^{re} année pour enseigner, en 2^{me} année, la géométrie dans l'espace, les ombres, les projections et la perspective.

Dans cette classe où la démonstration orale joue un grand rôle, il faut absolument arriver à ce que les absences soient diminuées, elles enrayent l'enseignement collectif et font du tort non-seulement à ceux qui s'absentent mais aussi aux autres.

Le Jury rend très-bon témoignage de l'enseignement de

MM. Baud et Junod et espère que, débarrassé des tâtonnements inhérents à une année d'essai, il marchera encore mieux pendant le prochain exercice.

III. ECOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Directeur : M. Dériaz.

L'école de M. Dériaz compte, à la fin de l'année, 50 élèves, dont 20 à la classe d'ornement et 10 à celle d'architecture. Les professions des élèves sont les suivantes : 7 graveurs, 6 bijoutiers, 5 architectes, 5 peintres, 2 entrepreneurs, 1 peintre en voitures, 1 sculpteur d'ornements, 1 menuisier, 1 mécanicien et 1 amateur.

Dans la division inférieure, l'enseignement est collectif, ce qui fait que les vides qui se font dans l'année ne peuvent pas être comblés pour ne pas troubler les travaux des autres. La nouvelle méthode a produit d'excellents fruits, elle produit, en particulier, le développement du talent pour la composition, chose si importante dans laquelle notre industrie se laissait dépasser d'une manière inquiétante. A la suite du style égyptien entrepris l'année dernière, les élèves ont étudié le style grec, soit par des vues d'ensemble, soit par des détails travaillés sur toutes leurs faces.

Dans la division inférieure, les prix ont été décernés : 1^o Sur un résumé des travaux de l'année ; 2^o sur la composition.

Dans la division supérieure, il y a eu concours d'après

la bosse, concours de décoration et de perspective et concours d'architecture.

Le Jury a vu avec grand plaisir les travaux exécutés. Ils sont bons et méritent des encouragements ; il remercie le professeur des soins qu'il a apportés à son enseignement et des résultats obtenus.

IV. ECOLE DE LA FIGURE.

Directeur M. Menn.

Le nombre total des élèves a été de 54 repartis en deux divisions. La division inférieure en renferme 31, dont 6 peintres, 10 peintres sur émail, 15 graveurs, 2 lithographes. Dans cette division, outre les dessins d'après les modèles, chaque élève est invité à faire à domicile des dessins de mémoire d'une grandeur différente de l'original et de la copie, puis, chacun, d'après la bosse, chaque modèle sous deux aspects différents, non-seulement fait ces mêmes dessins de mémoire, mais encore reconstruit chez lui ce même modèle sous un troisième aspect qu'il n'a pas copié. C'est un progrès évident qui est dû en grande partie à l'introduction de l'enseignement élémentaire ; et si le Jury a décerné des prix pour ces exercices de mémoire et de reconstruction, c'est de toute justice puisque le temps que l'élève met à ce travail est pris sur ses loisirs.

La Classe supérieure ne fait pas de concours, l'âge des élèves n'en comporte pas. D'ailleurs les élèves sont de force si égale qu'il aurait été difficile sinon impossible de faire un classement. Sans parler du niveau élevé des tra-

vauz dont le Jury a pris connaissance, cette égalité cons titue aux yeux de celui ci le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'enseignement d'un professeur. C'est pourquoi le Jury pense qu'il ne serait que juste de mentionner dans ce rapport les noms des élèves et qu'il serait utile d'exposer quelques-uns de leurs dessins choisis de façon à donner au public une idée des développements remarquables que M. Menn a su donner à son enseignement supérieur.

Nous obtempérons avec plaisir au vœu du Jury en citant ici les noms des élèves qui sont Messieurs : Bodmer, Guérin, Legrandroy, Mauchain, Lossier, Beaumont, Paley-sieux et Richard.

Les travaux des élèves de cette division ont consisté dans l'étude raisonnée de la figure humaine, l'analyse des compositions des maîtres, des essais de compositions originales. Ainsi chaque élève a dessiné d'après la bosse un Hercule au repos, et en a reconstruit le squelette puis la musculature. M. Menn a également fait étudier les compositions des maîtres en faisant reconstruire de divers côtés la charpente et les muscles des figures.

Outre l'enseignement de M. Menn, nous devons signaler un cours d'anatomie donné par M. le Dr Vulliet, appuyé de discussions et de l'étude des pièces anatomiques acquises par la ville. MM. les élèves en témoignage de reconnaissance pour l'enseignement qu'ils ont reçu ont offert à l'école une pièce anatomique. Nous leur en exprimons de nouveau ici notre gratitude.

Le cabinet des modèles a été en outre enrichi par l'ac-

quisition d'un nombre de photographies d'après les chefs-d'œuvre de l'art.

V. ECOLE DE MODELAGE.

Directeur M. Dorcière.

Le nombre total des élèves a été de quinze, mais il n'en est resté à la fin que 9 à 10. Les autres ont quitté faute de temps pour assister aux leçons. Les élèves se subdivisent d'après les vocations : 5 sculpteurs, 4 graveurs, 4 peintres, 1 architecte, 1 lithographe. L'enseignement est individuel et les concours ont été les suivants : une figure en pied d'après l'antique : une figure entière en bas relief : une tête en bas relief d'après la bosse : une grande feuille d'acanthé, un panneau, compartiments. Le Jury n'a pas trouvé que ces concours aient été très-forts. L'entrain a manqué chez les élèves et soit les parents, soit les patrons ne reconnaissent pas l'utilité de cet art, et ne font rien pour exciter les jeunes gens à suivre les leçons.

Le Jury recommande les études collectives à faire en un temps limité pour prendre l'habitude de modeler vite et de saisir les caractères principaux d'une étude. Il voudrait aussi que les élèves s'exerçassent à modeler d'après les dessins et d'après la plante vivante.

En résumé les écoles marchent bien ; et partout où elle a été appliquée, la nouvelle méthode d'enseignement a produit les résultats les plus satisfaisants. Les progrès ont été

très-sensibles et les élèves ont montré beaucoup plus d'entrain qu'avec le système de l'enseignement individuel. Aussi, professeurs, jurés et membres de la commission sont-ils unanimement d'avis que cette méthode doit être continuée et que les fruits qu'elle a produits ont encore dépassé ce qu'on en attendait.

Nous remercions sincèrement tout le personnel de l'enseignement et nous exprimons aussi notre reconnaissance à MM. les membres des Jurys qui ont montré une grande patience et un grand dévouement dans la tâche longue, minutieuse et ingrate qu'ils ont bien voulu accepter. Nous espérons qu'ils voudront bien continuer à nous aider de leurs lumières par la suite.

Avant de proclamer les noms des élèves qui ont mérité des récompenses, nous avons à exprimer notre vive sympathie pour une famille éprouvée par la perte qu'elle et nos écoles ont faite en la personne d'un jeune élève qui donnait les plus brillantes espérances, et qui au moment où il venait de finir les concours dans lesquels il a obtenu les plus beaux succès, a été enlevé par une rapide maladie. Vous vous associerez à la douleur de sa famille et de ses amis, quand en entendant proclamer à plusieurs reprises le nom du jeune *Wernly*, vous saurez que s'il ne vient pas chercher lui-même les prix qu'il a mérité c'est qu'il a été enlevé à l'affection des siens.

Académie de dessin d'après nature, 1870-71.

L'Académie pendant l'hiver de 1870 à 1871, a commencé le 15 novembre, et s'est terminée le 29 avril.

Elle a compté 39 inscriptions, (16 de plus que l'année précédente), se répartissant comme suit :

Nationalités.

- 21 Genevois.
- 11 Suisses d'autres Cantons.
- 7 Etrangers.

Professions.

- 15 Peintres.
- 9 Peintres sur émail.
- 3 Sculpteurs.
- 1 Graveur.
- 14 Vocations diverses.

Elèves anciens 27

id. nouveaux 12

Ce cours a été, pendant toute sa durée, suivi avec une très-grande assiduité par une forte moyenne d'élèves, L'étude s'est composée de l'antique, — du modèle homme principalement, — et s'est terminée par le modèle femme.

Il n'y a pas d'observation spéciale à faire sur ce cours qui a parfaitement cheminé, tant pour le zèle des élèves, que pour leur bonne tenue.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

Rapport de la Commission.

L'École d'Art appliqué à l'Industrie compte aujourd'hui 34 élèves et depuis sa création, Messieurs les Professeurs ont eu à faire leur enseignement dans 5 périodes différentes et dans l'ordre suivant :

- Dessin d'après l'estampe ;
- Copie de la plante naturelle ;
- Etude d'un style déterminé.

Une composition sur chaque sujet trouvait sa place entre ces 3 phases, et, à la fin de chaque trimestre, une exposition soumettait les travaux des élèves à l'appréciation du public.

Bien qu'en général, la Commission ait eu lieu d'être satisfaite des résultats obtenus, nous ferons ici une remarque, c'est que tout en continuant à soigner, à achever même dans certains cas les détails des compositions, il conviendrait cependant de chercher à leur donner en général une expression aussi vive avec moins de travail et de dépense de temps. Aussi longtemps que l'idée de la composition

sera perfectible aux yeux du professeur nous ne comptons pas, mais une fois ce point acquis, on devra porter toute son attention à la rendre compréhensible soit par l'ombre, soit par la couleur, dans le plus bref délai. Cette remarque s'applique également aux études dans lesquelles on pourrait poursuivre le sentiment de la forme et de la couleur sans y mettre pour cela plus de temps.

Lors même que l'Ecole n'a pas pris part d'une manière officielle au concours ouvert au commencement de cette année par la classe des Beaux-Arts, un assez grand nombre d'élèves la représentait et fournissait *dix* dessins de bijouterie, *sept* de boîtes à musique et *un* d'architecture. Tous ces ouvrages ont été appréciés par le Jury, et, si les premières récompenses n'ont pas été obtenues dans l'Ecole même, cette institution peut cependant revendiquer l'honneur de compter les lauréats au nombre de ses anciens élèves.

Nous ne saurions laisser passer cette occasion sans remercier ici toutes les Sociétés ou particuliers qui, au début de notre tâche ont bien voulu nous apporter leur appui financier ; dans ce nombre, nous mentionnerons spécialement la Société des graveurs qui met régulièrement à notre disposition une somme pour récompenser l'apprenti de cet état qui fait le plus de progrès durant l'année. Dans les créations de ce genre, les premiers pas coûtent beaucoup et le concours de tous n'est pas de trop. Messieurs les Professeurs ont droit également à tous nos éloges pour la manière distinguée avec laquelle ils ont accompli leur tâche.

Deux propositions ont été faites récemment dans le sein de la Commission et y ont reçu le meilleur accueil ; l'une permettant de disposer d'une somme destinée à faire l'acquisition de travaux d'élèves qui mériteraient cette faveur, et la seconde autorisant M. le Directeur à accepter des commandes de la part des chefs d'atelier. Nous espérons beaucoup de ces innovations lesquelles tout en étant une source de profits, pour l'élève amènera naturellement des relations plus étroites entre l'Ecole et l'Industrie genevoise nous avons la ferme conviction que chacun y trouvera son intérêt.

Messieurs,

L'Ecole d'Art arrive aujourd'hui au terme de ses deux années d'essai. De ce temps, doivent être déduit, l'arrêt produit par le séjour dans le Bâtiment Electoral des internés français, le retard dans l'ouverture de la Classe et l'on doit tenir un compte assez sérieux des mauvaises conditions matérielles inhérentes au début de toute création. Nous prononcer ici, si elle a rendu tous les services que l'on est en droit d'en attendre, n'a pu se faire que d'une manière très-succinte ; nous nous bornerons donc à plaider chaleureusement sa cause en invoquant les résultats acquis. En effet, Messieurs, tous ces travaux n'eussent certainement pas vu le jour, si l'Ecole n'eût pas existé, et ces deux années ont suffi à démontrer que beaucoup de jeunes gens parfaitement doués, restaient ignorés et ne mettaient pas leur talent à profit, faute de pouvoir travailler dans un milieu convenable, d'avoir à leur disposition les matériaux

indispensables que leur offrent nos collections et surtout d'être entourés des précieux conseils de nos professeurs. Nous espérons vivement, voir cette belle institution toujours mieux comprise de ceux auxquels elle s'adresse, fleurir encore longtemps au milieu de nous et rayonner ses bienfaits sur nos concitoyens et nos industries nationales.

1870-71.

Elèves inscrits au commencement de l'année	54
Elèves entrés pendant l'année	15
Elèves sortis pendant l'année	15
Elèves restant à la fin de l'année	54
<i>Pour l'année</i> : Elèves de 1 ^{re} classe . . .	15
Elèves de 2 ^{me} classe . . .	54
Concourrants p ^r l'année	12 1 ^{re} classe
	54 2 ^{me} »
	} 46
Moyenne des élèves présents aux leçons . .	24
Le matin	19,
Le soir	5.
<i>Professions</i> : Graveurs	19
Bijoutiers	5
Joailliers	5
Lithographes	4
Architectes	3
Peintres en émail	3
Géomètres	2
Marbriers	2
Marqueteurs	2
Dessinateur	1
Tapissier	1
Gypier	1
Appareils de chauffage	1

PRIX DE 1871**ÉCOLES DES DEMOISELLES***A. Enseignement collectif 1^{er} degré.*

Premier Concours.

Dessin d'après le modèle :

1 ^{er} prix	Natalie, Marx.
2 ^{mes} prix égaux	Marie, Pichat.
	Marie, Peter.
	Berthe, Auzias.
Accessit	Adèle, Poncy.
1 ^{re} mention honorable	Caroline, Leschaut.
2 ^e id. id.	Amélie, Doës.
3 ^e id. id.	Hélène, Treiber.

Dessin de souvenir :

Prix	Marie, Pichat.
Accessits égaux	Nathalie, Marx.
	Jeanne, Galopin.
	Marie, Jacot-Guillarmot.
1 ^{re} mention honorable	Augustine, Ritzschell.
2 ^{me} id. id.	Hélène, Treiber

*B. Cours préparatoire de la figure.**Division élémentaire :*

Prix	Augustine, Ritzschell.
Accessits égaux	Julie, Bedot.
	Julia, Bousserle.

C. *Cours préparatoire de la figure. Division secondaire.*

Dessin d'après le modèle.

1 ^{er} prix	{ Clarisse, Roch.
2 ^e id.	{ Fanny, Blanchu.
Accessits égaux	{ Hélène, Roget.
	{ Julie, Ducret.
Mentions honorables	{ Denise, Gillet.
	{ Julia, Descombes.

Dessin de souvenir:

Prix	Hélène Roget.
Accessit	Denise, Gillet.
Mention honorable	Fanny, Branchu.

D. *Cours d'après le modèle en relief.*

Dessin d'après le modèle :

1 ^{er} prix	Christine, Guédin.
2 ^e id.	Sara, Coste.
Accessit	Athina, Karcher.
Mention honorable	Hélène, Roget.

Dessin de souvenir :

1 ^{er} prix	Christine, Guédin.
2 ^e id.	Hélène, Roget.
Mentions honorables égales	{ Marie, Rochat.
	{ Athina, Karcher.

E. *Concours supérieurs, enseignement individuel.*

Concours d'après la bosse, degré inférieur :

Prix	Denise, Gillet.
------	-----------------

Concours d'après la bosse et dessin de souvenir, degré supérieur :

1 ^{er} prix partagé entre	}	Lucie, Migy.
		Caroline, Stryenska.
2 ^e prix partagé entre	}	Caroline, Duret.
		Louise, Chappuis.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE

A. Classe élémentaire.

Dessin d'après le modèle :

1 ^{er} prix		Adolphe, Gay.
2 ^e id.		Auguste, Fornet.
Accessits égaux	}	Antoine, Bourguignon.
		Louis, Duperrat.
Mentions honorables égales	}	Joseph, Ramel.
		Louis, Joigne.
		Louis, Ducommun.

Dessin de souvenir :

Seconds prix égaux	}	Louis Duperrut.
		Louis Ducommun.
Accessits	}	Adolphe Gay.
		Auguste Fornet.
Mentions honorables	}	Philippe Martin.
		Joseph Ramel.
		Louis Joigne.

Composition :

1 ^{er} prix	Auguste Fornet.
----------------------	-----------------

2 ^{es} prix égaux	}	Louis Duperrut.
		Joseph Ramel.
Mentions honorables	}	Adolphe Gay.
		Philippe Martin.
		Louis Ducommun.

B. *Classe supérieure.*

Prix sur l'ensemble des dessins :

1 ^{er} prix		Marc Benoit.
2 ^{es} prix égaux	}	Charles Vernier.
		Arthur Thioly.
Accessit		Adolphe Vogel.
Mentions honorables égales	}	Christian Junghans,
		Jules Allamand.
		Frédéric Stettler.

École d'architecture et d'ornement.

A. *Enseignement collectif.*

Prix sur le travail de l'année.

1 ^{er} prix		Charles Paschoud.
2 ^{es} prix égaux	}	Frédéric Stadler.
		Louis-Marc Laplace.
Accessit		Jean Deschamp.
Mentions honorales égales	}	Louis-Martin Raith.
		Ernest Paweck.

Prix de composition :

1 ^{er} prix	{	Louis-Martin Raith.
	{	Frédérich Stadler.
Seconds prix	{	Louis-Martin Laplace.
	{	Jean Deschamp.
Accessit		Charles Paschoud.
1 ^{re} mentions honorables		Ernest Paweck.
2 ^e id.		Nestor Boiron.

B. Dessins d'après la bosse.

1 ^{ers} prix égaux	{	Henri-Albert George.
	{	Jules-César Rosset.

C. Classe de décoration et de perspective.

1 ^{er} prix		Wernly.
2 ^e id.		Edouard Lossier.
Accessit		Charles-Emile Turrettini.

D. Classe d'architecture.

1 ^{ers} prix égaux	{	Gédéon Dériaz.
	{	Auguste Dufaux.
Second prix		Henri-Edouard Juvet.
Accessits égaux	{	George Berthet.
	{	Th. Millenet.
Mentions honorables	{	Georges Michaud.
	{	Théodore Humbert
	{	Constant-Auguste Fleuret.

ÉCOLE DE LA FIGURE

A. Dessins de mémoire.

1 ^{er} prix	Wernly.
1 ^{er} second prix	Chovin.
2 ^e id.	Merminod.
1 ^{er} accessit	Dérian.
2 ^e id.	Gros.
1 ^{re} mention honorable	Baumann.
2 ^e id.	Dufour.
3 ^e id.	Royer.

B. Reconstructions.

Prix	Wernly.
Accessits	{ Dalphin.
	{ Chovin.
Mentions honorables	{ Merminod.
	{ Gros.

C. Dessins de Concours.

1^{re} Catégorie (supérieure).

Accessit	Lapierre.
Conférences	{ Domp martin.
	{ Turrettini.

2^e Catégorie.

1 ^{er} prix	Royer.
id.	Duneuf.

Second prix	George.	
id.	Dalpin.	
Mentions	} Ienny.	
		Quinche.
		Petitpierre.
		Vogel.

3^e Catégorie.

1 ^{er} prix	Ziegler, Christophe.
id.	Chovin.
Second prix	Merminod.
id.	Dériaz.
Accessit	Deluc, J.

4^e Catégorie.

Prix	Dufour.
Accessit	Durouvenoz.

ECOLE DE MODELAGE*A. Figure en pied d'après l'antique.*

Second prix.	John-Henri Duneuf.
--------------	--------------------

B. Figure entière en bas-relief.

Conférent	Maurice-George Quinche.
-----------	-------------------------

C. Tête en bas relief d'après la bosse.

Pas de récompense.

D. *Ornement, grande feuille d'acanthé.*

Second prix. James Marin.

E. *Ornement, panneaux à compartiments.*

Accessit Joseph Dupuis.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.*Sur l'ensemble des travaux de l'année.*1^{er} degré.

1 ^{er} prix.		Martin, James.
2 ^e id.		Berney, Louis.
3 ^e id.		Rosset, Jules.
4 ^e id.		Martin, John.
1 ^{re} mention honorable.		Grétaux, Etienne.
2 ^e id.	id.	Contat, Jean.

2^e degré.

1 ^{er} prix.		Petite.
2 ^e id.		Pouille.
3 ^e id.		Guillemin.
1 ^{re} mention honorable.		Dégletagne, Ernest.
2 ^e id.	id.	Dégletagne, Alfred.
3 ^e id.	id.	Harstrich.

Mentions	}	Ruchonnet.
d'encouragement.		Huby.

Prix offert par la Société des graveurs pour l'apprenti graveur dont les progrès ont été le plus satisfaisants.

Rosset, Jules.

Musée d'histoire naturelle.

Depuis le dernier rapport, les travaux du Musée ont pris un surcroît d'activité en vue, surtout, du transfert des collections dans les nouveaux bâtiments de l'enseignement supérieur. Plusieurs squelettes laissés inachevés, faute de place, ont été terminés et mis sur leur socle. Quelques mammifères, oiseaux et poissons en chair ou en peaux ont été montés.

Un temps assez long a dû être employé soit à peindre de la couleur du terrain, soit à réparer un certain nombre des moulages de vertébrés fossiles reçus en échange du Musée de Lyon. Tous les vertébrés empaillés du Musée ont été nettoyés, brossés et leurs supports blanchis. Bon nombre de poissons nouvellement préparés ou déjà anciens ont été colorés d'après le frais. Ce dernier travail, interrompu forcément par le déménagement, sera repris en temps opportun, de manière que cette partie, déjà fort remarquable des collections, puisse rivaliser avec celles d'autres pays, sinon par le nombre des espèces, du moins par la fraîcheur et la bonne préparation des individus.

Le déménagement du Musée, commencé la dernière semaine du mois de décembre, se fait progressivement; les objets devant être arrangés dans les vitrines au fur et à mesure de leur transport, ce qui permet d'éviter l'encombrement et une perte de temps considérable. Enfin, à cette heure, les mammifères, les reptiles, les poissons et la moi-

tié environ des oiseaux figurent à leurs places respectives dans les galeries de zoologie du nouveau Musée ; travail long et minutieux, chaque individu devant être revu, déterminé et classé suivant les progrès de la science.

Le service de la collection entomologique a suivi sa marche ordinaire. L'installation des orthoptères nombreux, donnés par M. H. de Saussure, a nécessité le remaniement des cadres renfermant les insectes de cet ordre. La collection des lépidoptères, revue et déterminée en 1870 par M. Guenée, et dont l'arrangement dans les cadres est en train de se faire, a subi d'importantes améliorations par suite des belles espèces, notamment du genre *papilio*, données par le général de Ramsey, et celles reçues tout dernièrement du Musée de Calcutta. Ces dernières sont successivement mises sur l'étaioir et placées dans des boîtes provisoires en attendant leur classement.

AUGMENTATION DES COLLECTIONS.

Mammifères montés, 4. Oiseaux montés, 218. Poissons montés, 49.

ANATOMIE COMPARÉE.

Squelettes de mammifères. 8. Tête osseuse de reptile, 1. Squelette de poisson, 1.

Achats. — Un squelette monté de Porc-épic. Un squelette dégrossi d'autruche d'Afrique. Une tête osseuse de *Salvator Merianaë* de grande taille.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Dons. — M. Demole-Ador. Les peaux d'oiseaux suivantes : Un *Tetrao urogallus*, un *Leptoptila Rüppellii*, un

Pelecanus crispus, un *Pelecanus fuscus* et un *Diomedea fuliginosa*.

M. Schmidely fils 48 espèces et 50 individus d'oiseaux d'Europe montés, plus un Cotinga bleu de Cayenne.

M. H. de Saussure. Une peau de *Copromys* de l'île de Cuba et un Courlis corlieu en chair, tiré près de Gentbod.

M. le colonel Walker. Un serpent de l'Inde dans l'esprit-de-vin.

M. le Dr Pétavel. Un œuf de Puffin obscur *Puffinus obscurus* des îles d'Hyères.

M. Diek, de Jena, Un individu adulte et une larve de *Pleurodeles Waltli*, du Maroc.

M. le pasteur O. Bourrit. Une perruche omnicolore en chair.

M. J. Dufour. Un moineau ignicolore *Euplectes ignicolor*, en chair.

M. le Dr Brot. Un Béliquée, en chair.

M. Louis Harbez. Une hermine, en chair.

M^{me}. de Manoël Peschier. 18 peaux de petits oiseaux d'Amérique.

M. André Gindroz. Un canard mandarin, mâle monté.

M. le professeur Wartmann. 5 oiseaux mouches.

M. Henri de Saussure. Un nid d'oiseau-mouche, 2 œufs de Tinamous et 16 peaux d'oiseaux du Brésil.

M. le Dr John Fol. 84 espèces œufs d'oiseaux, la plupart des environs de Genève, provenant de la collection de son père, le Dr Daniel Fol.

M. G. Lunel. Un Onistiti *Hapale jacchus*, monté. Un Coregonus fera. Un *Cyprinus carpio*. Un cyprin reine des

carpes. 2 *Leuciscus rutilus* (vengeron) 2 *Alburnus bipunctatus* (Spiralin). Un *Gobius fluviatilis* (goujon). Un *Squalius cephalus* (chevaine). Un *Centriscus Scolopax*. Un *Serranus scriba*. Un *Notidanus griseus*. Ces poissons sont empaillés et, sauf les trois derniers, proviennent du lac de Genève.

M. Gabriel Cramer. Une jolie collection et en bon état d'oiseaux montés provenant en grande partie des environs de Genève; ces oiseaux, au nombre de 159 espèces, représentées par 164 individus, figureront avec honneur dans la collection de la faune locale.

Achat. Une peau de singe *Pithecia satanas*. Un *belone acus*. Un *Scomber colias*. Un *Lampugus pelagicus*. Un *Aurata massiliensis*. Un *Charax acutirostris*. 2 *Aulops filamentosus*. Un *Pelamys Bonapartii*. Un *Pelamys Sarda*. Un *Notidanus cinereus*. Un *Acanthias spinax*. 2 *Diana semilunata*. Tous ces poissons, sauf un, sont empaillés et proviennent de la Méditerranée. Deux Truites de l'Alondon.

3 œufs de Buse, *Buteo vulgaris*, des environs d'Annecy.

ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

Dons. — M. H. de Saussure. 44 insectes orthoptères, 2 Hémiptères et 17 Lépidoptères de l'île de Cuba, 46 orthoptères du Tessin, 24 de Pernambuco, 70 de Californie, 30 du Cap de Bonne-Espérance, 118 de Sarepta (Russie) et 14 insectes divers de la Nouvelle-Hollande.

M. le colonel Walker. Un gros Scorpion et deux larves de Termites dans l'esprit-de-vin.

M. le D^r John Fol. Une collection de Coléoptères de provenances diverses ayant appartenu à son père, M. le D^r Daniel Fol. Ces insectes, déjà représentés dans les cadres du Musée, pourront, à l'occasion, servir pour des échanges.

Du Musée de Calcutta. Une caisse de Papillons renfermés dans du papier. Un rapport ultérieur sera fait sur cette collection lorsque tous les individus auront été préparés et mis en boîte.

Achats. — 49 Papillons et 24 Coléoptères du Texas.

5 Papillons nouveaux pour la collection ont été échangés à M. Heyne de Leipzig contre des doubles du Musée. Enfin, deux lots de coquilles ont été achetés pour la collection Delessert, laquelle a reçu en don de M. le D^r Brot une vingtaine de coquilles qui lui manquaient.

PALÉONTOLOGIE.

M. Ebray. Une empreinte et contre-empreinte de l'*Holacanthodes gracilis* de Lebach. Le même donateur a envoyé pour le Musée plusieurs caisses de fossiles de diverses provenances. Ces caisses étant arrivées pendant le déménagement des collections, elles seront ouvertes et déballées plus tard ; il sera fait alors un rapport détaillé sur leur contenu.

La collection de paléontologie a reçu, en échange, du Musée de Lyon, 117 moulages de vertébrés fossiles, dont un bon nombre appartenant à des espèces de grande taille, telles que *Mastodon*, *Elephas*, *Dinotherium* et *Rhinoceros*, etc. ; mais comme le Musée de Genève était bien loin de pouvoir donner l'équivalent en objets de la même nature, M. le professeur Pietet, avec sa libéralité accoutumée, a bien

voulu compenser la différence en donnant un grand nombre de ses publications.

COLLECTION DE GÉOLOGIE.

Ainsi que l'année dernière, le crédit alloué à cette collection a été consacré par M. le professeur Vogt à faire exécuter, à Göttingue, des coupes de roches pour le microscope.

Collection numismatique.

La collection numismatique s'est accrue cette année par suite de dons, de 60 pièces de diverses origines.

Le plus beau de ces dons est certainement celui fait par le Consistoire qui a bien voulu transmettre à la Ville les coins originaux des médailles du Jubilé de 1855.

Les acquisitions avec les fonds de la subvention se sont élevées au chiffre de 25 pièces.

Les personnes qui auraient l'intention de faire quelques dons au Cabinet de numismatique ne sauraient choisir un meilleur moment que celui où nous sommes. En effet, le transfert des médailles dans la nouvelle salle sera l'occasion d'un remaniement complet de la collection.

Cabinet de physique.

Le conservateur des cabinets de physique et de mécanique a remis en état le galvanomètre de Gourjon qu'une

chute avait endommagé, ainsi que l'appareil de Watt pour évaluer le rapport des pressions de la vapeur d'eau avec l'élévation de la température. Il a confectionné un commutateur Rukenkorff et commencé le nettoyage de la balance de Coulomb.

Collection archéologique

Le Musée a reçu de

- | | | |
|-----------------------|--|--|
| M. Janin-Bovy, | 5 fragments de vases mexicains. | |
| » | 1 fusaiole romaine trouvée à Dardagny. | |
| M. Lecointe, | 1 plaque de ceinturon en argent, Persane. | |
| M. Fontaine-Borgel, | 7 fragments de silex | } Trouv. à Solutré
} âge du renne. |
| » | 1 dent de cheval | |
| » | 1 tête de statue du XIV ^e siècle, trouvée dans le château de Solutré. | |
| M. Rochat, Ingénieur, | 1 hache en pierre, trouvée à Bari (Vaucluse). | |
| • | 1 hache en pierre, trouvée à Clausayes (Drôme). | |
| » | 2 fibules en bronze | } Romaines
} trouvées
} à
} Bari. |
| » | 2 agrafes » | |
| » | 1 petite lampe, terre cuite. | |
| » | 1 vase du XV ^e siècle, terre vernissée. | |

- M. Ruff, 1 clef du XV^e siècle, trouvée au Grand-Pré.
- M. Delor, 1 tabatière aux armes de Genève.
- M. Louis Chiffelle, 4 bolos dont 3 en fer hematite et 1 en pierre, trouvés près de Montevideo.
- M. Mercier, archit, 2 poinçons et un fragment de corne de cerf, trouvés à Concise.
- M. H. de Saussure, 1 fragment de pieu des palafites de Morat.
- M. Duchossal, 1 mortier de 1662.

Une réunion de ci

toyens a donné 1 épée en bronze, trouvée à Bellevue.

Le Musée a acquis :

18 vases de la Grande-Grèce.

1 poignard en bronze	} Trouvés à Vex (Valais).
2 fragments de fibules	
5 anneaux	
1 montre.	
1 mortier.	
1 ivoire gothique.	

La Musée a reçu la pendule et les deux retables précédemment déposés au Musée Rath.

Le Musée a reçu de M. H.-J. Gosse, D^r :

45 pointes de lances, pointes de flèches, couteaux, perçoirs, grattoirs en silex.

- 1 fragment de bois de renne, des dents de renne de l'ivoire fossile, trouvés à Solutré. (Age du renne.)
- 18 molettes à écraser le grain, en pierre
- 17 haches »
- 10 fragments de hache »
- 1 pointe de lance en silex
- 2 perçoirs »
- 9 silex
- 1 ciseau, en pierre
- 1 pierre perforée
- 1 fragment de bracelet en schiste
- 1 » » en terre cuite
- 1 os travaillé
- 1 pierre id.
- 2 pierres à aiguïser
- 1 anneau support terre cuite
- 3 fragments »
- 2 fusaiïoles »
- 3 assiettes »
- 1 pierre taillée en forme de croissant
- 3 fragments de cornes de cerf
- 1 fragment de corne de cerf, trouvé à Concise.
- 1 hache en bronze, trouvée à Morat.
- 4 statuettes funéraires terre émaillée
- 1 collier de grains id. id.
- 1 vase, terre rouge

Palafites des Baux-Vives.

} Egypte.

2 ciseaux	en bronze	
1 couteau à douille	»	
8 épingles	»	
1 hameçon	»	
1 bracelet	»	
1 anneau, 1 fragment d'anneau	»	
1 lame	»	
1 clou	»	
1 vase, terre cuite		
2 pierres molettes avec rainures		
2 fragments étain ou plomb		
• 1 fragment de moule en terre et charbon		
1 pointe de flèche en fer		
1 épée en fer, palafites de Versoix.		
3 fibules en bronze, trouvées à Saxon. (Age du fer.)		
1 statuette de femme	bronze	
1 » de boue, trouvée à Arenthon 1868	»	
Tête de bœuf, applique	»	
Génie	»	
1 lion ayant fait partie d'un vase, trouvé à Annemasse 1854	»	
1 chien, id. id.	»	
1 statuette, trouvée à St-Cergues (Veirons)	»	
1 lampe en terre cuite, trouvée près de l'Observatoire		
1 fiole en verre, trouvée à Genève		
1 fragment de seramasaxe, trouvé dans un tombeau à Cesarge (Faucigny).		
1 sceau de la Chambre des Travaux publics de Genève.		

Palafites des Eaux-Vives.

Epoque romaine.

- 1 clochette en bronze, trouvée près de la Roche, XVI^e siècle.
 7 pièces faïences.
 12 fioles en verre.
 1 vase, porcelaine peinte.
 1 assiette, faïence, hispano-arabe.
 1 plat, cuivre repoussé.
 2 clepsydres.
 1 boussole méridienne.
 1 pedomètre.
 1 fond de boîte émaillé.
 1 pot en grès, XVI^e siècle.

Musée historique genevois.

- Le Musée historique genevois a reçu en 1871 :
 du Département militaire : 2 mortiers.
 » » 7 fusils à grenade.
 » » 1 tromblon.
 » » 11 modèles de fusils à silex.
 » » 20 modèles de fusils à percussion.
 » » 7 modèles de carabines.
 » » 2 modèles de fusils se chargeant par la culasse.
 » » 4 haches.
 » » 2 sabres.
 » » 2 tambours.
-
- A reporter 58 pièces

Report 58 pièces

du Dép. de Justice et Police : 7 modèles de fusils se chargeant
par le culasse.

»	»	1 pistolet.
de M. Dr Duval :		1 cris javanais.
de M. Grasset :		1 pique suisse du XVI ^e siècle.
de M. Decrey :		1 pistolet.
de M. Fassnacht :		1 tromblon.
de M. H.-J. Gosse :		4 hallebardes.
»		6 épées du XVII ^e siècle.
»		4 épées du XVIII ^e siècle.
»		1 sabre.
»		2 flasques à poudre.
»		1 fusil à aiguille.
»		1 revolver.
Le Musée a acquis :		2 arbalètes.
»		1 épée.
»		2 poignards.
»		1 main gauche.
»		2 sabres.
»		1 couteau de chasse pistolet.
»		2 pistolets.
»		1 flasque à poudre.
»		1 fusil.
»		2 carabines.

Total 104 pièces.

Jardin botanique.

Il n'y a rien de particulier à signaler sur le jardin botanique, si ce n'est que la collection des plantes alpines continue à être pour le public un sujet d'intérêt et d'admiration.

L'arrangement de la promenade des Bastions, en vue des nouveaux bâtiments de l'Enseignement supérieur, amènera très probablement une nouvelle disposition pour le jardin botanique. Le Conseil administratif attend ce moment pour se conformer au désir exprimé dans le Conseil municipal de créer une collection de plantes vénéneuses du bassin du Léman.

Herbier Delessert.

Rapport de la Commission de l'Herbier Delessert.

Après mûre délibération, la Commission a décidé de changer la classification, qui était celle de Linné, et d'adopter la méthode naturelle de Jussieu et de de Candolle comme étant la plus généralement admise, et pouvant le mieux faciliter les recherches que les botanistes seront appelés à faire dans l'herbier.

Ce travail, commencé dans le local provisoire, a été repris après le déménagement et l'installation actuelle dans le Conservatoire botanique.

Le transport surveillé par les membres de la Commission s'est effectué sans que rien eût souffert, et toutes les collections ont pu être logées dans les salles arrangées par les soins du Conseil Administratif. L'herbier général occupe les grandes salles, les herbiers spéciaux, religieusement conservés, ont été placés dans une salle à part.

Le premier travail de classification n'est pas encore terminé, malgré l'activité déployée par les membres de la Commission aidés de quelques volontaires qui ont eu l'obligeance de leur prêter leur concours.

Ce premier travail consiste à grouper en familles naturelles toutes les plantes contenues dans les caisses de l'herbier général; cette opération sera probablement terminée vers la fin de l'hiver. Il s'agira ensuite de reprendre chaque famille pour l'arrangement des tribus, des genres et des espèces. Cette besogne sera la plus longue, la plus importante et la plus difficile en raison des nombreuses espèces sans noms ou mal déterminées.

M. DesEglises révisera sur place les espèces européennes du genre *Rosa* qu'il a étudié spécialement et qui offre de grandes difficultés.

M. le professeur Godet de Neuchâtel a offert de se charger des Fougères.

M. le Dr Müller a mis en ordre et déterminé les Euphorbiacées du Brésil, travail difficile que seul il pouvait mener à bien. Grâce à ce travail de M. Müller, cette collection a pris une valeur scientifique réelle; en effet les échantillons, dont un dixième à peine était nommé, sont actuellement rigoureusement déterminés et sont devenus des do-

cuments authentiques. Quelques espèces de ce groupe, inconnues jusqu'à présent, seront publiées sous peu et augmenteront encore la valeur de cette petite fraction de l'herbier Delessert.

Ce que M. le D^r Müller a fait pour les Euphorbiacées brésiliennes, d'autres monographes pourront et voudront le faire pour d'autres groupes ; aussi la Commission est-elle unanime pour recommander chaudement au Conseil Administratif de communiquer exceptionnellement aux savants, qui en feraient la demande pour des monographies, les plantes dont ils auraient besoin.

Les Herbiers publics les mieux organisés de l'Europe, ceux de Berlin, Vienne, Munich, St-Petersbourg, Copenhague, Stockholm..., etc., ainsi que des herbiers particuliers comme ceux des de Candolle, Boissier (Genève), Lenormand (Vire), de Fraukeville (Paris) Van Heurok (Anvers) etc., prêtent leurs plantes depuis un certain nombre d'années et y trouvent l'avantage indiscutable d'avoir leurs collections revues, par des monographes et nommées conformément aux derniers ouvrages. (Il y a même des possesseurs d'herbiers qui paient des sommes assez fortes pour obtenir la détermination de leurs plantes, tels que le D^r Van Heurock, etc.)

Les déterminations obtenues ainsi sont nécessairement très-exactes, puisque les auteurs citent les plantes qu'ils ont vues, en indiquant leur origine et qu'ils restent ainsi garants des noms qu'ils ont déposés dans les divers herbiers.

Les garanties exigées par les administrations ou les directeurs des herbiers, sont les suivantes :

Le monographe signe une liste complète de toutes les plantes prêtées, mentionnées par des numéros, et s'engage à rendre ces plantes bien conservées, dans un certain délai ou à la première demande du prêteur.

Pour l'herbier Delessert les plantes prêtées devraient rentrer *toutes déterminées*, condition très-importante qui couperait court aux demandes indiscretes, car il n'y a que les travailleurs sérieux qui pourront y souscrire. On ne confierait pas de plantes isolées; on ne prêterait qu'à des savants connus et lorsqu'il s'agirait d'une publication.

La Commission pense également que le moment est venu d'avoir un employé salarié qui consacrerait un certain nombre d'heures par semaine à compléter les arrangements matériels, faire les étiquettes, empoisonner les plantes, recevoir les Botanistes et surveiller l'herbier. La question du Conservateur proprement dit se présentera plus tard.

L'empoisonnement de l'herbier est indispensable; parmi les divers moyens employés, celui qui nous paraît le plus pratique, le plus efficace et le moins coûteux, consiste à enfermer dans une caisse de fer-blanc suffisamment grande, les paquets de plantes en faisant évaporer du sulfure de carbone. Ce liquide volatil et très-pénétrant détruit tous les insectes qui s'attachent aux plantes sèches.

La Bibliothèque est pauvre en ouvrages utiles et nous pensons que le Conseil Administratif ferait bien de consacrer une petite somme annuelle à l'acquisition des livres dont on ne peut pas se passer.

Outre les volumes donnés par le professeur Fée de Strasbourg, la bibliothèque a reçu de M. Ed. Boissier un ouvrage important et indispensable (Enlicher, Genera Plantarum).

Compte-rendu de la Bibliothèque publique pour l'année 1871¹.

Dans le courant de l'année 1871, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 1,950 volumes et de 900 brochures à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

1,682	vol.	554	broch.	Dons divers.
55	»	306	»	Transmis par la Chancellerie.
45	»	»	»	Acquis sur les fonds alloués par le budget.
190	»	40	» ¹	Remis, suivant les conventions, par la Société de physique.

1,950 vol. 900 brochures, cartes, etc.

Ces volumes et ces brochures se répartissent entre un certain nombre d'ouvrages différents, dont le tableau ci-après donne le classement par ordre de matières :

¹ Chiffres approximatifs, dans l'évaluation desquels il est tenu compte, autant que possible, des fractions de volumes, livraisons, etc., dont se compose en partie cet article.

	Ouvrages périodiques, ou en cours de publica- tion, ou éditions nou- velles d'ouvrages figu- rant déjà au catalo- gue.	Ouvrages nouveaux	Total.
Théologie,	11	48	59
Sciences morales et politiques,	6	18	24
Sciences et arts,	365	881	1,244
Littérature,	11	44	55
Sciences historiques,	22	91	115
Périodiques et Mélanges divers	50	120	170
	-----	-----	-----
Total:	465	1,202	1,665

DONATEURS.

Feu M. le professeur Ed. Claparède, 1,500 volumes et 500 brochures et opuscules ; — M. le pasteur Théremin, 146 vol. *Allgemeine Zeitung* ; — les héritiers de M^{lle} Gourgas, 29 vol. et 5 brochures, *Matières diverses*, plus 1 manuscrit *Extraits de chroniqueurs genevois* ; — M. Prévost-Martin, 16 vol. *Œuvres de Galilée* ; — les héritiers de M. le professeur Chenevière, 15 vol. *Histoire ecclésiastique et Œuvres de Virgile* ; — M. le professeur Pierre Vaucher, 28 vol. *Histoire et théologie* ; — M. le professeur Charles Le Fort, 25 vol. *Littérature, droit et théologie* ; M. le Dr Coindet, 7 vol. *Psaumes de Marot et de Bèze, Ovide, La Fontaine* « édition des fermiers généraux » et 1 vol. manuscrit des *Sermons de Calvin* ; — M. l'ancien conseil-

ler Le Fort, 6 vol. *Histoire*; — M. le professeur Chastel, 5 vol. *Histoire ecclésiastique*; — M. le Dr Duval, 4 vol. *Littérature chinoise et deux cartons de papiers d'Etienne Dumont*; — M. J. S. Hart, 4 vol. et 7 brochures, *Education*; — M. Auguste Turretini, 4 ouvrages en deux vol. *Anciennes lois du Pays de Vaud et raretés bibliographiques* parmi lesquelles il faut remarquer une *Grammaire de Pierre Gay*, imprimée à Genève en 1505 et jusqu'ici à peu près inconnue des bibliopâtes; — M. Henri Bordier, 2 vol. *Chansonnier huguenot*, 6 mois du *Journal officiel* de la République française et 6 numéros de celui de la *Commune*; — M^{me} Le Royer-Béranger une année des *Annales de chimie*; — M. le professeur Fée, 2 vol. et 2 brochures; — M. Revilliod-Fäesch, 2 vol. *Almanach de Gotha*; M. Wickham, 2 vol.; — M. de Henri de Saussure, 1 vol. et 1 livraison; — M. Adrien Duval, *Lettres autographes d'Etienne Dumont et de Bellot*; — M. le professeur Ernest Naville, 1 vol. de ses œuvres; — M^{me} Françoise de la Coste, 1 vol. de ses œuvres; — M. Ferrucci, 1 vol. de ses *Fables latines*; — M. G. Rayroux, 1 vol.; — M. Fick, 1 vol.; — M. le professeur G. Arnaud, 1 vol.; — M. le professeur Bétant, 1 vol.; — M. François Turretini, 1 vol.; M. Louis Vulliemin, 1 vol.; — MM. Plantamour, Wolff et Hirsch, 1 vol.; — la librairie Jolimay-Desrois, 1 vol.; — M. Marc Monnier, 1 vol.; — Anonyme, 1 vol.

L'Académie de Genève, par M. le professeur Marignac, 6 volumes de *chimie* et deux *lettres autographes de Berthollet*; — l'Académie royale de Munich, 4 volumes de sa *Commission historique*; l'Université d'Utrecht, 29 brochures

(thèses); — le British Museum, 5 volumes, *Catalogues de ses manuscrits orientaux*; — l'Institution Smithsonienne, 5 vol. et 2 broch.; — le Gouvernement français, 5 vol. *Brevets d'invention*; — le Gouvernement italien, 1 vol. et 7 broch. de *Statistique*; — le Gouvernement autrichien, 5 livraisons de *Statistique*; le Gouvernement hollandais, 1 vol. et 4 broch. de *Statistique*; — l'American Association, 2 vol. de son *Journal*; — l'Association réformiste, 1 vol.; — le Conseil Administratif, 2 vol. *Météorologie et antiquités*.

M. Damiano Muoni, 3 broch.; — M. Emile Hamard, 3 broch., M. Jourdeuil, 2 broch.; — M. Albert Richard (d'Orbe), 2 broch.; — M. Eug. Viusseux, 2 broch.; — M. de Muralt, 2 broch.; — M. Charles Berthoud, 2 broch.; — M. Truford, 2 broch.; — M. Ph. Plan, 2 broch.; — M. Bachelin, 1 broch.; — M. Hudry-Menos, 1 broch.; — M. Arthur Chenevière, 1 broch.; — M. J. Caillat, 1 broch.; — M. Michelant, 1 broch.; — M. Van Vollenhoren, 1 livraison.

La Bibliothèque a reçu en outre un don de cent francs de M. E. Halphen. Les indications nécessairement sommaires qui accompagnent la mention des dons énumérés ci-dessus donnent une idée de leur importance. Quelques détails avaient déjà pu être insérés dans le précédent compte-rendu relativement au don fait par M. le Dr Coindet, bien qu'il ait été enregistré en 1871. Les 146 volumes donnés par M. le pasteur Théremin comprennent la collection brochée et en parfait état de la *Gazette d'Augsbourg* du 1^{er} Avril 1842 au 31 décembre 1870 sans autre lacune que celle de l'année 1850.

Mais c'est surtout le legs fait à la Bibliothèque par feu M. le professeur Edouard Claparède qui réclame une mention spéciale.

Les ouvrages dont il se compose, et qui sont en majeure partie des publications représentant le dernier état de la science, traitent des diverses branches des sciences naturelles et plus particulièrement de la zoologie et de tous les sujets qui s'y rattachent. L'accroissement qui en résulte pour la Bibliothèque est d'une importance capitale, et contribue puissamment à rétablir dans des conditions très satisfaisantes la partie des sciences naturelles.

Bibliothèque consultative et salle de lecture.

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés, de 11 à 4 heures.)

En 265 séances, il a été constaté 2.759 consultations, dont 710 du fait d'étudiants de l'Académie. A l'occasion de ces 2,759 consultations qui représentent le travail de 519 personnes, dont 26 dames, 7,151 volumes ont été mis à la disposition des consultants.

590 visitants, tant nationaux qu'étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque.

Bibliothèque circulante.

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés de midi et demi à deux h.)

Dans le courant de l'année 1871, 851 personnes diffé-

rentes ont emprunté des livres. Le chiffre total des volumes confiés à domicile a été de **11,025**. Chaque jour, il s'est trouvé, en moyenne, plus de **700** volumes entre les mains des emprunteurs. **181** autorisations nouvelles pour emprunter des livres ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque. D'autre part, **200** personnes environ, antérieurement autorisées, avaient cessé de profiter de la Bibliothèque circulante au **31 décembre 1871**.

Il ne faut pas dissimuler que le service de la Bibliothèque circulante laisse depuis un certain temps beaucoup à désirer, en raison de l'état matériel des livres. Un long usage en a mis un bon nombre complètement hors de service, d'autres également nombreux doivent fréquemment faire un assez long séjour chez le relieur pour être réparés. Il en résulte que bien des ouvrages portés au catalogue ne peuvent être remis aux clients sur leur demande. On comprend qu'au milieu des préparatifs du transfert, et à la veille d'une assez longue suspension de service, on ait ajourné toute mesure tendant à améliorer la situation. Mais dès que la Bibliothèque sera installée dans son nouveau local, le moment sera parfaitement opportun pour s'en occuper.

Administration et travaux d'intérieur.

L'année **1871** a été, comme il fallait s'y attendre, signalée par une dose exceptionnelle de travaux et de préoccupations pour le personnel de la Bibliothèque. Il s'agissait, en effet, d'achever le catalogue et de préparer, autant que possible, toutes choses pour l'opération du transfert.

Quant au premier point, les personnes qui ont bien voulu aider de leurs lumières et de leur temps, pour le classement méthodique, y ont travaillé avec un zèle et une complaisance qui leur donnent tous les titres à la reconnaissance des personnes qui s'intéressent à l'établissement. Leur œuvre touche à son terme, et cette circonstance permettra de réaliser la combinaison heureuse indiquée dans le compte-rendu de l'an dernier, et qui consiste à profiter du changement de local, pour rétablir, entre l'arrangement des livres, et l'ordre méthodique du catalogue, toute la concordance nécessaire. Mais le classement ayant duré plus longtemps, et l'impression exigeant un temps plus considérable qu'on ne le pensait, il a fallu renoncer à l'idée, un peu ambitieuse peut-être, de mener de front l'opération du transfert et l'impression du catalogue. En revanche, on peut espérer que les choses étant simplifiées, on pourra apporter plus de soin à la correction des épreuves, opération fort délicate, et que le résultat final n'en sera que meilleur. Des mesures ont été prises pour suppléer, autant que possible, le catalogue pour les premiers temps de la reprise du service.

Quant aux préparatifs du transfert, ils ont exigé une quantité de travaux divers que nous n'avons pas à énumérer ici. Un plan d'exécution a été très-minutieusement étudié, dans lequel on a cherché à régler d'avance, pour le mieux, tout ce qui pouvait être prévu de près ou de loin ; et l'on peut espérer que cette difficile opération cheminera avec ordre et régularité. Sans doute, elle sera fort longue, et il faut remarquer que la nature spéciale du sujet res-

treint considérablement la possibilité d'user de secours supplémentaires en fait de personnel. Les services publics devront donc être suspendus pendant un temps assez long; mais ce n'est pas même une fois dans un siècle que s'opèrent de semblables changements, et le public prendra patience, en considération du progrès important qu'il verra réaliser.

C'est ici le cas de rappeler que tous ces travaux préparatoires du catalogue et du transfert, travaux quelquefois très absorbants et très-minutieux, ont été exécutés sans qu'il en soit jamais résulté une heure d'interruption dans les services publics, lesquels ont été accomplis en **1871**, avec toute la régularité désirable. Ce résultat qui mérite d'être apprécié, et qui est dû au zèle et à la bonne volonté des employés de la Bibliothèque nous donne l'assurance qu'il en sera de même jusqu'au jour où commencera le transfert.

Musée Rath.

Conformément à la décision du Conseil Municipal le Conseil Administratif a fait installer dans les salles du Musée Rath quelques tableaux appartenant à la Ville et jusqu'alors déposés à l'église de St-Germain, où ils étaient peu visités de notre public et où ils couraient en outre de sérieuses chances de détérioration.

A cette occasion, l'exiguïté de nos salles s'est vivement fait sentir. On avait souvent dû éloigner d'anciennes toiles pour faire place à des dons plus récents ou à de nouvelles

quisitions, et, quoique les tableaux ainsi relégués au défussent loin, pour la plupart, d'être sans mérite, on en privait forcément les visiteurs.

Grâce au zèle bien connu d'un de nos collègues, il a été remédié à cette lacune par l'aménagement de la galerie des statues dont une des parois a été consacrée à ces ouvrages dont le public ne jouissait pas auparavant.

Notre belle collection de gravures ne peut être consultée avec fruit par suite de l'absence d'un catalogue raisonné et détaillé. Trois hommes compétents ont bien voulu se charger de ce travail, et nous ne doutons pas qu'ils ne mènent leur œuvre à bonne fin.

47 personnes, dont 25 dames et 24 messieurs, ont travaillé dans les galeries du Musée pendant l'année 1871.

La jeune « Grecque », de Chaponnière, a été reproduite par M. Ami Dériaz, par la galvanoplastie et se trouve provisoirement dans une des salles du Musée.

Le Musée s'est enrichi de deux tableaux, dûs à la générosité de quelques citoyens; l'un de M. Etienne Duval, peintre genevois, représentant « une vue prise sur le Nil », a été donné par une réunion d'amis des arts; l'autre de feu M. Jaques Dunant, représentant « une moisson, » a été donné par M. Charles Galland.

Le Musée a reçu de M^{me} F. De la Coste un buste de John Brown (par Bleser), le premier martyr de l'abolition de l'esclavage.

Théâtre.

Le Conseil Administratif a renouvelé le bail de M. Defrenne pour la direction du théâtre pendant l'année 1871-1872.

M. Defrenne a rempli ses obligations envers l'Administration municipale et ce directeur paraît avoir satisfait le public, car la salle de spectacle a été généralement fréquentée pendant la saison d'hiver.

Succession Vibert.

Notre rapport de l'année 1870 concernant la succession de Michel Vibert, en annonçant l'intervention d'héritiers directs et légitimes du testateur, pouvait faire prévoir que l'issue de l'affaire ne serait pas favorable pour la Ville de Genève.

Le Tribunal civil de la Seine ayant admis les prétentions des enfants légitimes de Michel Vibert, la Ville de Genève se trouvait dans la même position que les autres héritiers à réserve, c'est dire que les intentions du testateur ne pouvaient se réaliser; aussi le Conseil administratif n'a-t-il pas hésité à renoncer à tous les droits de la Ville sur cette succession, mais il a mis à sa renonciation la condition d'être relevé de tous ses frais et en particulier des frais d'avoué d'avocat et d'instance relatifs à cette affaire.

Cadastre de la Ville de Genève.

Pendant l'année 1871, les opérations cadastrales de la Ville de Genève se sont trouvées suspendues, en tant que de nouveaux plans de quartiers n'ont pas été communiqués au Conseil administratif depuis l'année 1870.

Nouveaux quartiers.

Pendant l'année 1871, le Conseil d'Etat a fait à la Ville de Genève la remise des rues et places ci-après désignés:

1° La rue Senebier située entre le Boulevard helvétique et la place de Champel;

2° La promenade triangulaire comprise entre la rue ci-dessus, le Boulevard helvétique et celui des Philosophes;

3° La promenade de la Gare longeant l'entrée de la rue de Lausanne;

4° La promenade de l'Observatoire pour l'arrangement de laquelle l'Etat a fait à la Ville une allocation de francs 5,000.

Le Conseil d'Etat a remis à la Ville la place située entre les maisons de la rue du Mont-Blanc et celles de la rue de Chantepoulet; mais le Conseil administratif n'est pas encore d'accord avec l'Etat pour l'acceptation de cette place.

Français internés à Genève.

Dès la fin du mois de janvier 1871, la Municipalité de la Ville de Genève fut prévenue par l'Autorité militaire que

la commune de Genève recevrait un certain nombre (1,200 environ) de soldats de l'armée française internés en Suisse, et qu'elle aurait à pourvoir au logement de ces fugitifs en même temps que des troupes fédérales mises sur pied pour la garde de ces internés.

Le Conseil Administratif fit aménager immédiatement le temple de la Fusterie et le Bâtiment électoral pour y loger ces soldats. Il fit en même temps les achats nécessaires de paille, de couvertures, de draps et d'ustensiles de toute espèce. Il fit construire des enceintes et des cuisines aux abords du temple de la Fusterie et du Bâtiment électoral.

Les troupes fédérales furent en majeure partie logées chez les particuliers d'après des billets de logement délivrés régulièrement.

Le 30 mars 1871, ce service a cessé et le Conseil Administratif a dû s'occuper de la liquidation des dépenses effectuées à cette occasion. Le matériel acquis a été revendu et au moyen des allocations de la Caisse fédérale les comptes relatifs à cette affaire ont été réglés.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Etat civil, mouvement de la population de la Ville de Genève.....	5
Service des convois funèbres.....	5
Cimetières.....	6
Octroi.....	7
» boissons et liquides.....	8
» comestibles.....	10
» fourrages.....	10
» combustibles.....	10
Abattoir.....	15
Poids publics.....	15
Travaux.....	16
» Requête pour travaux particuliers.....	16
» Bâtimens.....	17
» Bâtimens de l'enseignement supérieur.....	18

	Pages.
Travaux Bâtiments du culte et de l'instruction.....	18
» Bâtiment d'école de la rue du Grütli.....	19
» Promenades	19
» Ponts et quais.....	20
» Pont des Frises.....	21
» Egouts.....	21
» Dépôts d'outils.....	22
» Octroi du lac	22
» Bains publics.....	22
» Service des eaux.....	22
» Chaussées :	26
» Petite voirie	27
» Trottoirs.....	27
» Enlèvement des neiges.....	28
Eclairage	29
Secours contre l'incendie.....	29
Police et surveillance	32
Oygues.....	34
Ecole d'horlogerie.. ..	34
» Rapport de la Commission.....	34
» Rapport du Jury	36
» Prix de concours.....	39
Ecoles de l'enfance.....	40
Ecoles primaires.....	44
Ecole industrielle.....	46

	Pages.
Ecole de gymnastique	50
Ecole de dessin	52
» Classe des demoiselles	52
» Classes élémentaires	55
» Classe d'ornement	57
» Classe de la figure	58
» Classe de modelage	60
» Académie d'après nature	62
Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie	65
Prix de concours des écoles de dessin et de l'Ecole spéciale d'art	67
Musée d'histoire naturelle	75
» anatomie comparée	76
» animaux vertébrés	76
» animaux invertébrés	78
» paléontologie	79
» collection de géologie	80
» collection numismatique	80
Cabinets de physique et de mécanique	80
Collection archéologique	81
Musée historique genevois	85
Jardin botanique	87
Herbier Delessert	87
Bibliothèque publique	91
« consultative et salle de lecture	95

	Pages.
Bibliothèque circulante	95
» administration et travaux d'intérieur..	96
Musée Rath.....	98
Théâtre.. ..	100
Succession Vibert.....	100
Cadastre de la Ville.....	101
Nouveaux quartiers.....	101
Internés français.....	101







